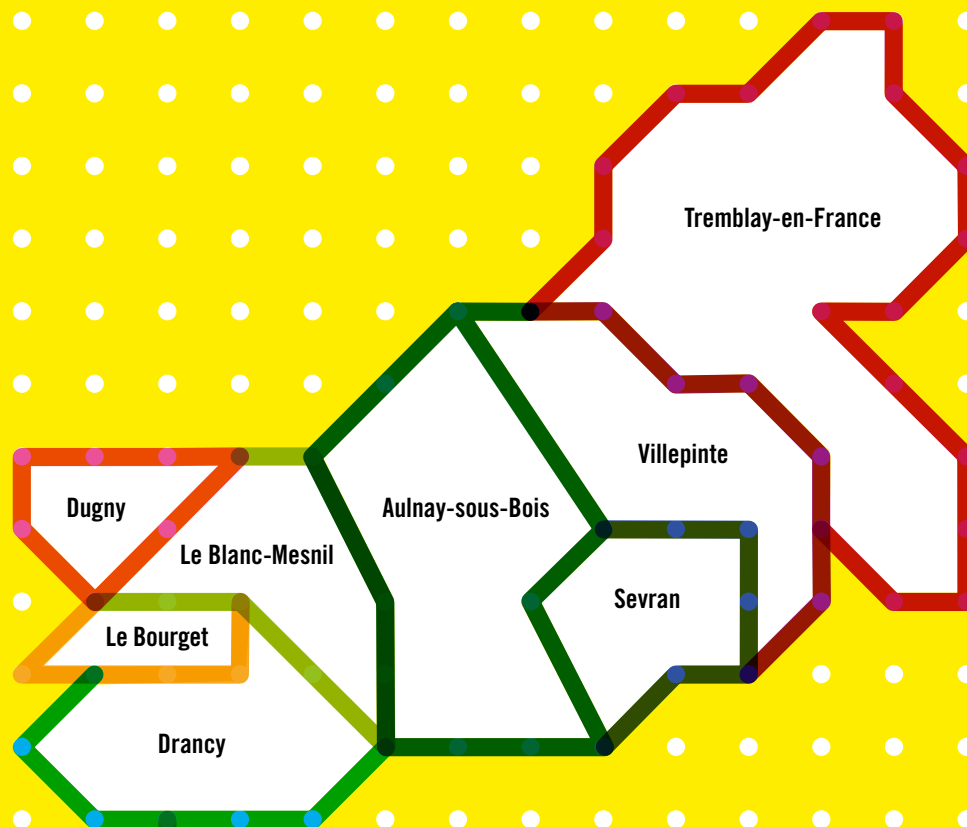




2016
2019

**BILAN
D'ACTIVITÉ**



*“Poursuivre notre
action pour un territoire
attractif et durable”*



2016
2019



Malgré le contexte difficile du fait de la crise sanitaire, l'année 2020 marque un nouvel élan dans la vie de Paris Terres d'Envol. L'élection de 80 conseillers territoriaux, dont 40 nouveaux élus, suite au renouvellement des équipes municipales est l'occasion de démarrer un nouveau cycle pour six années.

Il est essentiel de faire le bilan des actions menées par notre intercommunalité et d'en retracer le chemin parcouru depuis sa création en 2016 avant d'ouvrir sur des perspectives d'avenir.

C'est une chance et une fierté pour moi de pouvoir continuer à présider la destinée de ce territoire si prometteur qu'est Paris Terres d'Envol. En effet, grâce à ses deux aéroports internationaux, il participe pleinement au rayonnement du Grand Paris et de la France. Son fort dynamisme avec l'accueil de 9 nouvelles gares du Grand Paris Express, l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques 2024 ou encore le programme de renouvellement urbain sur 6 de nos villes, lui promet un bel avenir.

Cependant, pour y arriver, nous devons relever d'immenses défis : résorber le fort taux de chômage et le faible niveau de qualification, construire la ville sur un territoire mutilé par les trouées de ses infrastructures de transport, revitaliser les zones désindustrialisées...

La démarche des 8 villes a été celle d'une construction, pas à pas, afin que notre établissement public territorial apporte une réelle valeur ajoutée à l'action communale. N'étant pas né d'une démarche volontaire des villes

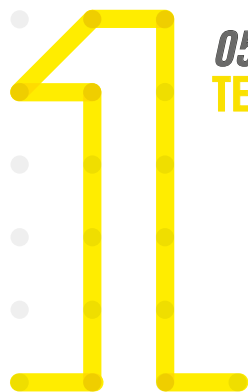
mais d'une loi (la loi NOTRe), Paris Terres d'Envol devait d'abord clarifier son socle de compétences et ses missions.

Après deux années de construction et d'installation (2016-2017), les premières actions ont pu être menées.

D'abord, les actions de proximité avec la mise en place de nouveaux marchés de collecte des déchets, la restructuration du secteur de l'eau et de l'assainissement et la mise en place d'un numéro vert au service des habitants. Dans le domaine du développement économique et de l'emploi, des actions fortes ont été menées : un accompagnement resserré des TPE-PME, des clauses d'insertion et la constitution d'un réseau de facilitateurs pour encourager l'emploi local dans le cadre des grands projets. Des avancées substantielles ont eu lieu dans le renouvellement urbain et l'amélioration de l'habitat pavillonnaire avec le lancement d'un second programme d'aide contre la précarité énergétique. Enfin, des outils stratégiques ont été élaborés pour préparer la ville de demain : plan local de déplacements, plan climat-air-énergie territorial, pré-diagnostic du plan local d'urbanisme intercommunal. Mon souhait est que cette nouvelle mandature, accompagnée d'une gouvernance plus inclusive, permette d'amplifier l'action de Paris Terres d'Envol aux côtés des villes et au service des habitants.

Bruno Beschizza,
Président de Paris Terres d'Envol

SOMMAIRE

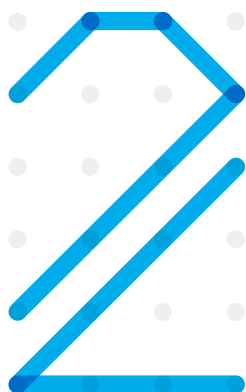


05 NOTRE TERRITOIRE

06 PORTRAIT DE TERRITOIRE

08 DÉJÀ 4 ANS !

10 LA DÉFINITION DES COMPÉTENCES



12 QUATRE ANS D'ACTIONS

14 LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PILIER DE NOTRE ATTRACTIVITÉ

18 DESSINER LA VILLE DE DEMAIN

20 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

26 PRÉPARER L'HÉRITAGE DES JEUX

28 AMÉLIORER LA MOBILITÉ

30 DÉVELOPPEMENT DURABLE : AGIR EN TRANSVERSALITÉ

32 ASSURER LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

36 ORGANISER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

40 HORIZONS 2020-2030

42 LES NOUVELLES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

46 GRANDS PROJETS D'AVENIR : VUE PROSPECTIVE

48 LES GRANDS DÉFIS À RELEVER

49 AU SERVICE DU PUBLIC



Vue depuis le canal
de l'Ourcq à Sevrans.

1 NOTRE TERRITOIRE

NOTRE TERRITOIRE

PORTRAIT DE TERRITOIRE

PREMIÈRE PORTE D'ENTRÉE DE LA FRANCE
ET DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



17 %

d'espaces
naturels,
forestiers
et agricoles

37 %

de zones
pavillonnaires

UN TERRITOIRE HORS NORME

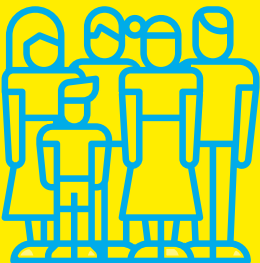
8 villes **366 709**

sur **78 km²**
(MGP 814 km²)

habitants*
(MGP 7,2 millions
d'habitants)

4 700

habitants par km²
(MGP 8 630 habitants)



UNE GRANDE QUALITÉ DE VIE



UNE POPULATION JEUNE ET FAMILIALE

30 %

des habitants ont
moins de 20 ans
(MGP 23 %)

30 %

de familles avec
3 enfants ou plus
(MGP 12 %)



62,5 %

d'employés
et d'ouvriers
(MGP 35 %)



9,5 %

cadres et professions
intellectuelles
(MGP 34 %)

*Au 1^{er} janvier 2020, les populations municipales et totales de 2017 sont entrées en vigueur. Sources : Insee 2017 et 2015, APUR 2019, Institut Paris Région 2018, sur la base du RP et des données Altares/SIRENE. DDFIP 2019-2020.



UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE UNIQUE

26

zones
d'activités
économiques

28 743

entreprises

2

aéroports
internationaux,
70 millions
de passagers



UN BASSIN D'EMPLOI À CONFORTER

140 492

emplois
(MGP 4,2 millions
d'emplois)

20 %

taux de
chômage
(MGP 13 %)

33 %

d'actifs travail-
lent et habitent
sur le territoire
(MGP 37 %)

UN HABITAT DIVERSIFIÉ EN PLEINE MUTATION

138 333

logements
(MGP 3,5 millions)

60 %

logement collectif

40 %

logement individuel



14

quartiers
politique
de la ville

6

quartiers en
renouvelle-
ment urbain

DÉJÀ 4 ANS !

DATES-CLÉS DE LA CONSTRUCTION DU TERRITOIRE

1^{er} JANVIER 2016

LES DÉBUTS

Création de l'établissement public territorial « Paris Terres d'Envol ». Son nom est adopté au Conseil de territoire d'installation, le 11 janvier 2016.

1^{er}
JANVIER

3 OCTOBRE 2016

LES JOP 2024

Vote au Conseil de territoire d'un financement prévisionnel de 20 millions d'euros pour l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

3
OCTOBRE

1^{er} JUILLET 2017

DÉCHETS

Transfert de la compétence des déchets ménagers et assimilés.

1^{er}
JUILLET

14 NOVEMBRE 2017

MOBILITÉS

Lancement du plan local de déplacements de Paris Terres d'Envol.

14
NOVEMBRE

2016

2017

6
SEPTEMBRE

6 SEPTEMBRE 2016

RENOUVELLEMENT URBAIN

Signature du schéma de préfiguration de renouvellement urbain de la ville de Drancy suivie par celle des 5 autres villes jusqu'en 2017.

23
JUN

23 JUIN 2017

LA CIL

Création et installation de la Conférence intercommunale du logement (CIL).

7
DÉCEMBRE

7 DÉCEMBRE 2017

EMPLOI ET INSERTION

Signature d'une convention pour le développement de l'emploi avec la Société du Grand Paris.

14 MAI 2018

AMÉNAGEMENT

Séminaire réunissant les maires et vice-présidents afin d'organiser et de sécuriser le transfert de la compétence aménagement.

4 DÉCEMBRE 2018

HABITAT

Signature de la charte territoriale de relogement lors de la Conférence intercommunale du logement.

MARS 2019

PRÉ-DIAGNOSTIC DU PLUI

Réalisation du pré-diagnostic du PLUi durant l'année 2019, avant sa prescription en 2020.

17 DÉCEMBRE 2019

POLITIQUE DE LA VILLE

Signature du protocole d'engagements réciproques et renforcés avec l'État.

24 JUIN 2019

ENVIRONNEMENT

Arrêt du Plan climat-air-énergie territorial de Paris Terres d'Envol.

17 DÉCEMBRE

14 MAI

4 DÉCEMBRE

MARS

24 JUIN

2018

2019

9 OCTOBRE 2018

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Paris Terres d'Envol organise son premier événement networking à destination des entreprises du territoire.

9 OCTOBRE

8 AVRIL 2019

HABITAT

Création d'un fonds territorial d'aide aux copropriétés dégradées.

8 AVRIL

17 AVRIL

17 AVRIL 2019

LES JOP 2024

Lancement du comité héritage de Paris Terres d'Envol en présence de Paris 2024 et des premières Usepiades le 15 avril 2019.

10 DÉCEMBRE 2019

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Signature d'une convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis.

10 DÉCEMBRE

LA DÉFINITION DES COMPÉTENCES

Paris Terres d'Envol s'appuie sur le socle de compétences qui a été fixé fin 2017 par délibération de ses conseillers territoriaux. Créé le 1^{er} janvier 2016, dans le cadre de la loi NOTRe du 7 août 2015 et de la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 formant la Métropole du Grand Paris (MGP), l'établissement public territorial disposait de 2 ans pour définir les compétences relevant de l'intérêt métropolitain et de l'intérêt territorial. Elles lui permettent de développer des politiques publiques d'envergure en lien avec chaque ville.

AVANT
2016

COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRES DE FRANCE

- Développement économique
- Emploi, formation, insertion
- Aménagement
- Habitat
- Politique de la ville
- Action sociale
- Environnement

Cadre de vie

Voirie

Assainissement

Réseaux de chaleur

Équipements et événements
culturels et sportifs d'intérêt
communautaire

Cimetière intercommunal

COMPÉTENCES EXERCÉES PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AÉROPORT DU BOURGET

Développement économique

Gestion de la maison de l'emploi

Aménagement

Schéma de cohérence
territoriale

Programme local de l'habitat

Politique de la ville

Développement durable

Éclairage public

Déchets ménagers et assimilés

Eau

Restauration collective

Équipements de petite enfance

Équipements sportifs
et culturels d'intérêt
communautaire

DU 25 JUILLET
AU 18 DÉCEMBRE
2017

DÉFINITION DE L'INTÉRÊT TERRITORIAL

À PARTIR DE
2018

COMPÉTENCES EXERCÉES

Le Territoire assume
11 compétences en
propre et 3 qu'il partage
avec la Métropole du
Grand Paris



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
(avec Métropole Grand Paris)



EMPLOI, FORMATION
ET INSERTION



AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE
MÉTROPOLITAIN
(avec Métropole Grand Paris)



TRANSPORTS
ET MOBILITÉS



PLAN
CLIMAT-AIR-ÉNERGIE
TERRITORIAL



PLAN LOCAL
D'URBANISME
INTERCOMMUNAL



ÉQUIPEMENTS CULTURELS
ET SPORTIFS D'INTÉRÊT
TERRITORIAL



RENOUVELLEMENT
URBAIN



POLITIQUE LOCALE
DE L'HABITAT ET DU LOGEMENT
(avec Métropole Grand Paris)



POLITIQUE
DE LA VILLE



GESTION DES DÉCHETS
MÉNAGERS ET
ASSIMILÉS



EAU ET
ASSAINISSEMENT



RÉSEAUX DE CHALEUR
ET DE FROID



ACTION SOCIALE
D'INTÉRÊT
TERRITORIAL

L'EPT EXERCE 3 TYPES DE COMPÉTENCES



COMPÉTENCES PROPRES
d'exercice plein et exclusif,
dès le 1^{er} janvier 2016 à l'échelle
des 8 communes

COMPÉTENCES PARTAGÉES
avec la Métropole du Grand Paris

COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES
par les communes dans le cadre
de la définition de l'intérêt territorial

Les villes ont défini les
compétences du territoire en
choisissant des domaines clés tels
que le développement économique,
l'emploi et la formation qui
constituent un enjeu majeur en
termes d'attractivité et d'emploi
local mais aussi l'habitat
ou les réseaux de chaleur et de
froid pour permettre d'améliorer
le cadre de vie des habitants.

Des compétences telles que la
culture ou le sport provenant
des anciennes communautés
d'agglomération ont été
rendues aux villes, hormis les
établissements culturels et sportifs
de plus de 1 000 places qui ont
été jugés d'intérêt territorial et
certaines manifestations sportives
et culturelles relevant de l'action
sociale d'intérêt territorial.

UNE ADMINISTRATION DE MISSION

Organisé en 6 pôles chargés de la
bonne application des politiques
publiques territoriales, Paris Terres
d'Envol s'appuie sur une adminis-
tration souple, dotée de 160 agents.

**SECRÉTARIAT
& MOYENS
GÉNÉRAUX**

PRÉSIDENT
Bruno Beschizza

**DIRECTION
GÉNÉRALE
DES SERVICES**
Jacques Verbrughe

Coordination administrative

Communication

JOP 2024

AMÉNAGEMENT

Aménagement
Études &
planification
urbaine
Foncier

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EMPLOI, FORMATION & INSERTION

Promotion
du territoire
Compétitivité
des entreprises
Emploi, formation
& Insertion
Économie sociale
& solidaire

MOBILITÉ & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Transports
& mobilités
Plan climat-air-
énergie territorial
Développement
durable

POLITIQUES TERRITORIALES

Renouvellement
urbain
Habitat
Politique
de la ville
Programme
européen

SERVICES TECHNIQUES

Déchets ménagers
& assimilés
Eau &
assainissement
Réseaux de chaleur
& de froid
Patrimoine bâti

RESSOURCES

Affaires
générales
Finances
Ressources
humaines
Systèmes
d'information
Juridique



Vue du sud du territoire depuis
l'aéroport Paris-Le Bourget
à Dugny et au Bourget.

2

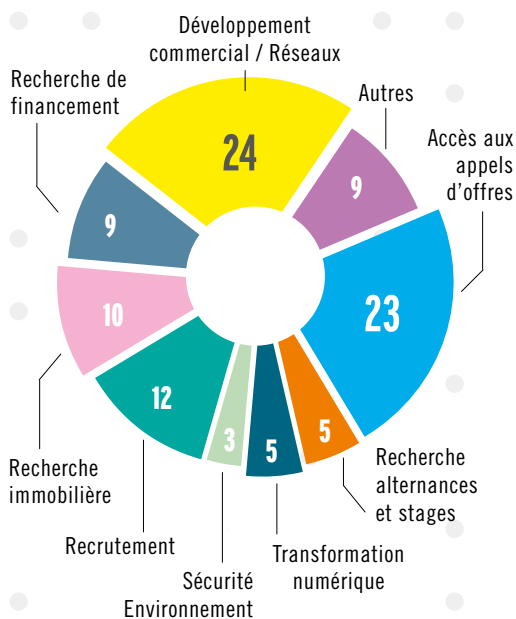
QUATRE ANS
D'ACTIONS

QUATRE ANS
D'ACTIONS

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, PILIER DE NOTRE ATTRACTIVITÉ

Première porte d'entrée de la France, Paris Terres d'Envol participe pleinement au rayonnement international et à l'attractivité de la métropole parisienne. Les premières années de l'EPT ont permis de fortifier le tissu de TPE-PME et de soutenir l'emploi local. L'arrivée de 9 nouvelles gares du Grand Paris Express et l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 donnent une nouvelle impulsion qui devra bénéficier à tous les habitants du territoire.

BESOINS DES ENTREPRISES (en %)



CRÉER UN ÉCOSYSTÈME TERRITORIAL

Renforcer le tissu de TPE-PME

Dès 2018, un service destiné aux relations avec les entreprises est créé afin de prospecter et d'accompagner les entreprises souhaitant s'implanter ou développer leur activité sur le territoire. En 2019, plusieurs partenariats structurants ont été menés en vue de renforcer notamment le tissu de TPE-PME. Le projet Hub entreprises mené avec Paris CDG Alliance (ancien GIP Emploi de Roissy-Charles de Gaulle) a pour but la réalisation de 150 diagnostics d'entreprises ainsi que la mise à jour d'un annuaire recensant l'ensemble des dispositifs d'accompagnement. La convention de partenariat signée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis assure, quant à elle, une complémentarité de nos actions respectives d'accompagnement. Depuis 2018, Paris Terres d'Envol a insisté sur

la mise en réseau avec l'organisation de 16 networkings entreprises dont une partie en lien avec le réseau inter-entreprises ME93 (Mieux Entreprendre 93). Ces événements ont mobilisé 600 entreprises et plus de 800 participants. Prochaine étape : la mise en place d'une bourse aux locaux.

Soutenir l'entrepreneuriat

À partir de 2018, le territoire a étendu son offre d'accompagnement à la création d'entreprises et aux entreprises de moins de 3 ans sur l'ensemble des 8 villes. En 2019, un véritable maillage territorial commence à se constituer avec un nouveau site d'accueil au Blanc-Mesnil et de nouvelles permanences à Aulnay-sous-Bois et à Drancy. En tout, ce sont 2 000 personnes qui ont



DEPUIS
2018

120

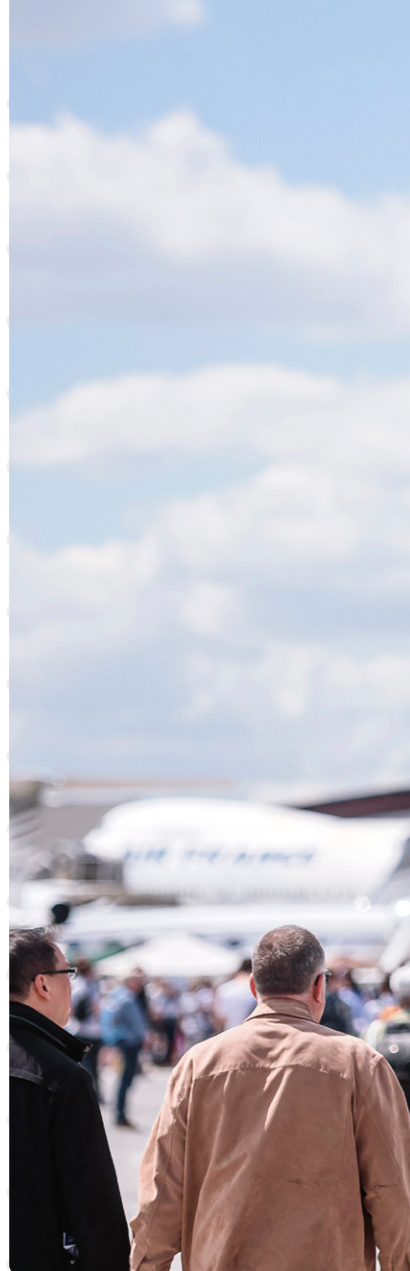
entreprises
accompagnées

253

entreprises
contactées

800

participants
aux événements





CRÉATION D'ENTREPRISES EN 4 ANS

2000

personnes
accueillies

343

entreprises créées

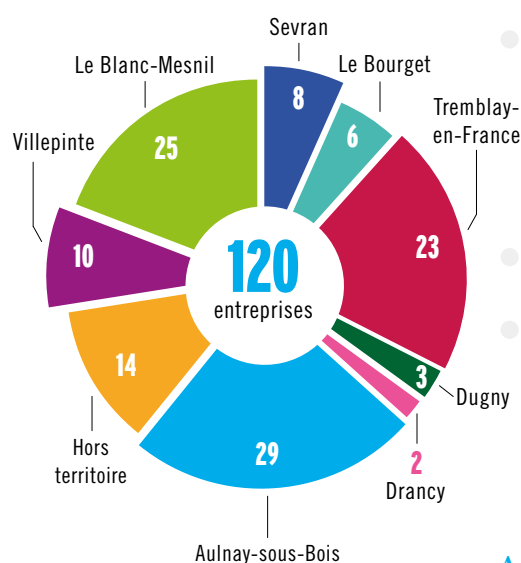
22 %

taux de création
d'entreprise

34 %

des créateurs
résident dans
les QPV (quartiers
politique de la ville)

ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES



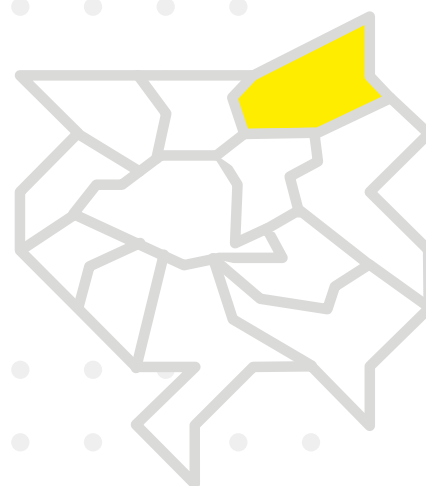
été informées ou sensibilisées lors
de manifestations (Forums Emploi,
Bus de l'Initiative...) et 343 entreprises

52^e édition du Salon
international de l'aéronautique
et de l'espace au parc des
expositions Paris Le Bourget.

créées. Le nombre de création
d'entreprises progresse de
façon continue depuis 2016
y compris dans les nouvelles
villes concernées par ce service
(Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-
Mesnil), confirmant la vitalité
du dispositif et le fort potentiel
entrepreneurial du territoire.

Accueillir les SIAE

Le partenariat avec l'association
Inser'Eco 93 s'est poursuivi en 2019,
afin d'accompagner les porteurs
de projet de structure d'insertion par



l'activité économique (SIAE) et de
coordonner des projets collectifs pour
le développement et la sécurisation
des parcours d'insertion. Inser'Eco
apporte également son expertise
en matière de clauses sociales auprès
des facilitateurs locaux.



Parc d'affaires AeroliansParis -
Le Colisée Grand Paris
à Tremblay-en-France.

concrètes aux problématiques des entreprises implantées. En 2019, le projet « Le Colisée Grand Paris », une aréna sport et spectacle de 9500 places (assis-debout) située dans la zone d'activité a été lancé et devrait contribuer, à terme, au rayonnement de l'ensemble du territoire.

PRIORITÉ À L'EMPLOI LOCAL

Développer une stratégie territoriale

Une stratégie est menée à l'échelle du territoire afin de répondre aux besoins importants en termes d'emploi et de formation. Des chartes d'insertion pour les trois grands chantiers : les 9 gares du Grand Paris Express, l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, les 6 quartiers en rénovation urbaine ont été signées et un travail de mise en lien a été amorcé avec les publics jeunes ou éloignés de l'emploi. Parallèlement, un soutien commun est apporté aux filières prioritaires d'emploi et un travail est mené sur la complémentarité et la cohérence de l'offre de formation et des bassins



Matinale de l'emploi dédiée aux métiers du génie civil à Sevran.

FAIRE RAYONNER LE TERRITOIRE

Terres d'Envol : une destination à promouvoir

Porte d'entrée internationale de la France, Paris Terres d'Envol est une destination incontournable pour les entreprises et les investisseurs. Afin d'en faire connaître les atouts et les opportunités, l'EPT a participé activement, depuis 2017, au Salon international de l'immobilier (SIMI), rendez-vous annuel des acteurs économiques et de l'immobilier. Parallèlement, le territoire participe chaque année, au Sustainable Airport Areas International Seminar (séminaire international des plateformes aéroportuaires durables). L'événement est l'occasion d'échanger avec des experts, des élus ainsi que des entreprises du monde entier afin de recueillir les meilleures pratiques pour se placer comme la première place aéroportuaire durable en Europe. D'autres actions de promotion ont été menées, telles que la diffusion sur les vols Air France long courrier pendant 6 mois d'une vidéo présentant les atouts et le potentiel économique du territoire.

Bâtir une fiscalité cohérente et incitative

L'observatoire économique et fiscal, créé en 2017, a la mission d'optimiser la fiscalité des entreprises et d'assurer une cohérence fiscale parmi les 8 villes, notamment concernant de la cotisation foncière des entreprises (CFE). Des coefficients de localisation ont été proposés auprès des instances de l'État en charge de la fiscalité locale, la recherche de potentielles anomalies de la CFE et le suivi des gros contributeurs du territoire. Un état des lieux de la fiscalité sur le territoire a été lancé en 2019 afin de déterminer des pistes d'optimisation.

Valoriser les zones d'activité : AeroliansParis – Le Colisée Grand Paris

Depuis 2016, Paris Terres d'Envol participe à la commercialisation, en lien avec ses partenaires Grand Paris Aménagement et la ville de Tremblay-en-France, des lots appartenant à Spirit. Ce travail partenarial s'est conclu par l'implantation de 36 entreprises depuis 2016. Des réunions de travail entre partenaires avec l'ASL AeroliansParis sont organisées régulièrement pour partager et apporter des solutions



Les lauréats
du premier appel à
projets ESS de Paris
Terres d'Envol.

d'emploi entre les territoires. C'est l'objet de la conférence territoriale d'insertion, co-organisée avec le département de Seine-Saint-Denis pour construire une stratégie globale d'insertion et d'emploi en Seine-Saint-Denis et du PRIJ (Programme Régional pour l'Insertion pour la Jeunesse) lancé en mai 2018 réunissant la DIRECCTE, les missions locales et Pôle Emploi.

Grand Paris Express : un pari pour l'emploi

La convention signée avec la Société du Grand Paris, fin 2017, a fixé plusieurs objectifs d'emploi : 5 % des heures nécessaires à la réalisation des prestations sur la durée du marché réservées au public éloigné de l'emploi tandis que 20 % du prix HT des marchés est réservé aux TPE/PME. En 2019, Paris Terres d'Envol a répondu à 46 demandes de grands donneurs d'ordre. Fin 2019, 118 prestations ont été octroyées aux entreprises du territoire pour les 11 lots de génie civil des lignes 15 Sud et 16 pour un montant total de 325 M€ dont 11,2 M€ pour les TPE-PME locales. Certaines sociétés peinent néanmoins à recruter. C'est pourquoi, 9 visites à la Fabrique

du métro à Saint-Ouen et 1 visite à l'AFPA axées sur les métiers ont été organisées ainsi qu'une « Matinale de l'emploi » à Sevran qui a réuni plus de 200 participants et 12 entreprises des métiers du génie civil.

Une charte pour les chantiers des Jeux

En 2018, une charte en faveur de l'emploi et du développement territorial pour les opérations de construction relatives aux Jeux de Paris 2024 a été adoptée par Paris Terres d'Envol. Proposée par la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques), elle prévoit la mise en place d'une clause d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi représentant 10 % des heures travaillées pour la réalisation des travaux ainsi qu'une clause de promotion des TPE/PME à hauteur de 25 % du montant global des marchés.

Coordination auprès des facilitateurs locaux

Des échanges réguliers ont été organisés afin d'informer les

facilitateurs des clauses sociales des offres proposées dans le cadre des différents marchés publics présents sur le territoire. Paris Terres d'Envol a soutenu les facilitateurs en mettant à disposition le logiciel Up Clause et en apportant un soutien financier de 15 000 € par an et par structure pour financer des postes de facilitateur via une convention signée avec trois structures (PLIE du Blanc-Mesnil, Compétences emploi de Sevran et la MDE d'Aulnay). Des démarches similaires ont été engagées avec les structures municipales.

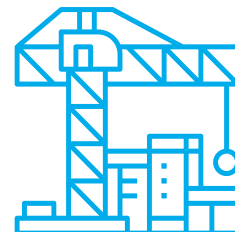
Économie sociale et solidaire

Le territoire a lancé en 2018 son 1^{er} appel à projet « Économie sociale et solidaire » visant à développer les initiatives qui se distinguent par leur caractère d'utilité sociale et environnementale. 21 dossiers ont été reçus pour un montant total de subventions de 58 500 €. Au regard du nombre de dossiers présentés et de la richesse des projets, l'enveloppe a été augmentée permettant la désignation de 14 lauréats.

104 640

heures d'insertion réalisées
pour les marchés gérés
par les villes

**EN CHIFFRES
INSERTION**



203 000

heures d'insertion
réalisées sur le territoire
pour les chantiers
du Grand Paris Express

36 306

heures d'insertion pour
les marchés gérés par
Paris Terres d'Envol

DESSINER LA VILLE DE DEMAIN

L'objectif est de définir, d'ici 2022, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) afin d'organiser de façon cohérente et concertée le développement urbain et le cadre de vie des huit villes du territoire. En parallèle, le territoire collabore activement aux nombreux projets des villes à travers la prise en charge de la compétence Aménagement, instaurée en janvier 2018 et consolidée au cours de l'année 2019.

Vers un Plan local d'urbanisme intercommunal

À terme, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) remplacera les PLU communaux actuels. Ce document stratégique de planification urbaine sera réalisé sur la base d'une concertation avec les élus, la population et l'ensemble des partenaires publics. En 2019, un pré-diagnostic territorial a permis

d'identifier les premières grandes orientations. Son approbation est prévue à l'automne 2022. Dans cette attente, entre 2016 et 2019, cinq PLU ont été finalisés et approuvés. Ceux d'Aulnay-sous-Bois et de Sevran, avaient été approuvés fin 2015. L'EPT travaille avec chaque ville de façon à mener à bien les évolutions des PLU communaux.

Élaboration du Règlement local de publicité intercommunal

Paris Terres d'Envol a prescrit l'élaboration du règlement local de publicité intercommunal (RLPi) début 2020. Le RLPi permettra d'adapter le règlement national de publicité à la situation locale. Il laissera aux maires la gestion de proximité, la police et l'instruction des demandes ainsi que les relations avec les commerçants et les entreprises. Son approbation et sa mise en application sont prévues au printemps 2022.



Inauguration du Parc de la Pointe Sud en 2018 situé entre Villepinte et Tremblay-en-France.

CONDUIRE LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

AeroliansParis – Le Colisée Grand Paris

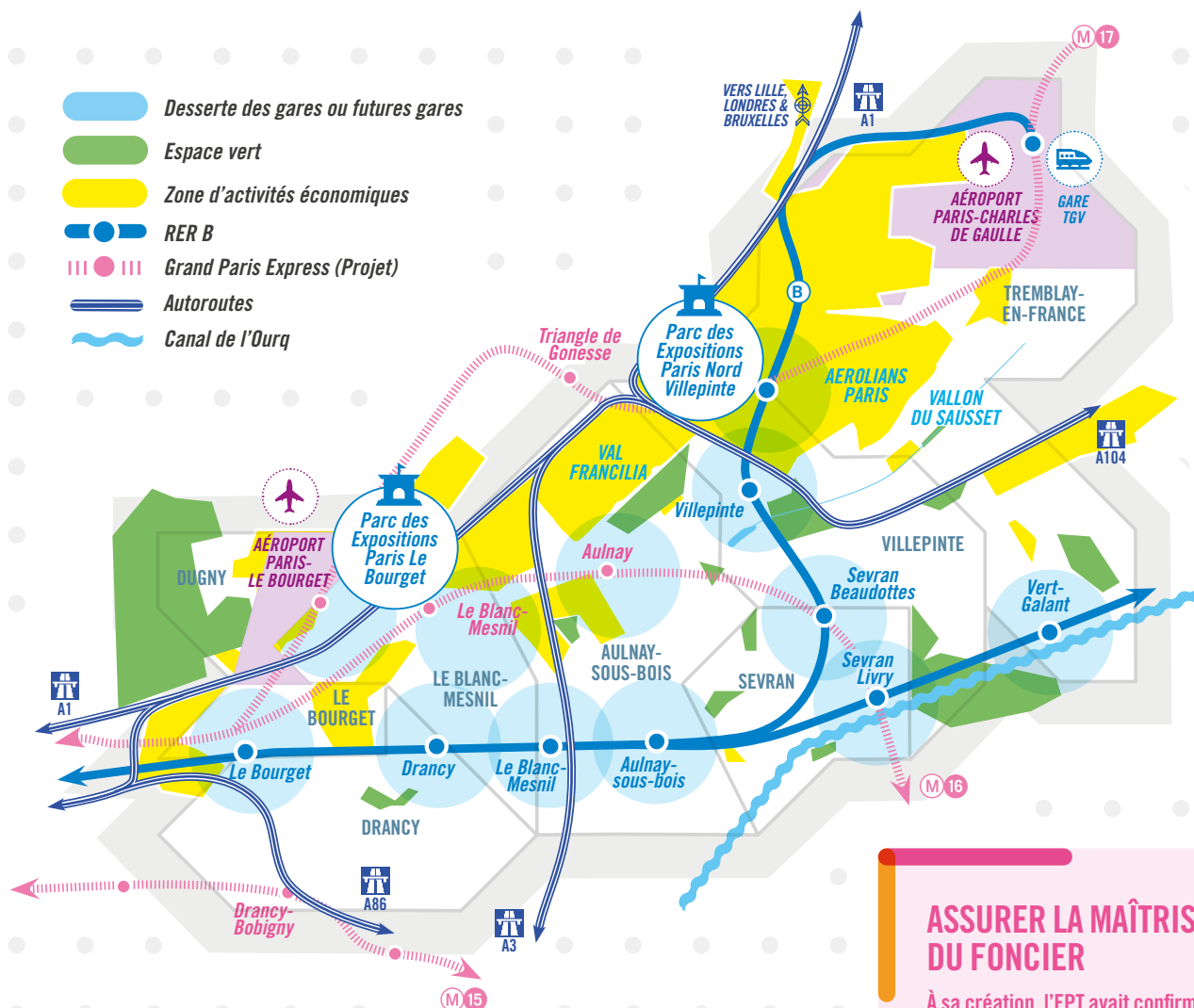
En bordure de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, le parc d'affaires international AeroliansParis conciliant innovation et respect de l'environnement, accueille le parc paysager « Pointe Sud », premier espace public finalisé en septembre 2018 sur 40 000 m² (au sein des 850 000 m² du parc d'activités). La mise en œuvre d'une future arena sport et spectacle de 9 500 places (assis-débout), « Le Colisée Grand Paris », se concrétise en 2019. Paris Terres d'Envol lance l'appel d'offres en 2020, sous forme de contrat de concession de service, pour la conception et réalisation de cet équipement d'excellence, amené à faire rayonner le territoire.

La zone ouest de l'Aéroport du Bourget

Sur la commune de Dugny, les anciens terrains de la base aéronavale (ex-BAN) ont été rachetés à l'Etat par la communauté d'agglomération de l'aéroport du Bourget en 2011. L'entreprise Airbus Helicopters s'y est implantée fin 2015, l'autre partie des terrains ayant été transférée à Paris Terres d'Envol. La consultation pour le projet d'aménagement a donné lieu à trois offres formulées en 2019. Les conditions juridiques et financières n'étant pas réunies, elle est reportée à 2020.

CRÉER UNE COHÉRENCE À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la Métropole du Grand Paris, document d'urbanisme avec lequel les PLU actuels et le futur PLUi devront être compatibles, a été prescrit en 2017. Afin que ses prescriptions n'entrent pas en contradiction avec les enjeux et objectifs des villes et du territoire, Paris Terres d'Envol a soumis à la métropole en juin 2019 une contribution faisant valoir les spécificités du territoire, ses besoins et ses ambitions de développement. Elle s'inscrit dans une démarche visant à établir un SCOT partant des territoires. Ce travail se poursuivra, en 2021, lors des prochaines étapes : arrêt du projet, enquête publique et approbation.



ACCOMPAGNER LES GRANDS PROJETS

Val Francilia

En 2018, les grandes orientations du projet urbain visant à revitaliser l'ex-friche PSA ont été fixées par la ville d'Aulnay-sous-Bois. Dénommé Val Francilia, ce projet mixte accueillera, non loin de la future gare du Grand Paris Express, 2000 logements, des équipements publics, des commerces tout en bénéficiant de l'extension du

Val Francilia à Aulnay-sous-Bois.



Parc Robert Ballanger. Il y est prévu 4000 emplois et l'installation d'un campus de formation.

Soumis à la concertation des habitants, le bilan de la concertation a été validé par le Conseil de territoire fin 2019.

Sevrans Terre d'Avenir

Cette opération, menée par la ville et Grand Paris Aménagement vise à développer une programmation diversifiée de logements et d'activités autour de la nature et du sport sur 120 hectares. Les terrains de la plaine Montceuleux verront le développement du projet « Terre d'Eaux et de Culture » par Linkcity. L'opération a reçu



Sevrans Terre d'Avenir à Sevrans.

ASSURER LA MAÎTRISE DU FONCIER

À sa création, l'EPT avait confirmé les périmètres du droit de préemption urbain institués par les communes membres, à l'exception des périmètres d'intérêt territorial portant sur des secteurs d'activité économique. Trois nouvelles conventions d'intervention foncière ont été signées avec l'établissement public foncier d'Île-de-France (EPFIF) et les villes du Blanc-Mesnil, de Drancy et du Bourget en 2019. Dans ces périmètres, le droit de préemption est dorénavant délégué par l'EPT, soit aux villes concernées, soit à l'EPFIF. Aujourd'hui, on compte 160 déclarations d'intention d'aliéner dont une partie a fait l'objet de délégation par l'EPT à la ville ou à l'EPFIF. Le suivi de ces préemptions fait l'objet d'un rendez-vous mensuel avec les villes concernées.

le soutien de l'EPT en 2019.

Un Projet Public Partenarial ainsi qu'une convention partenariale ont été signés fin 2019 actant la gouvernance et la participation financière des acteurs publics, dont 5,4 M€ de Paris Terres d'Envol.

QUATRE ANS
D'ACTIONS

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Paris Terres d'Envol compte 6 projets de renouvellement urbain, dans les villes d'Aulnay-sous-Bois, Drancy, Le Blanc-Mesnil, Sevrans, Tremblay-en-France et Villepinte, faisant l'objet d'une contractualisation avec l'ANRU. Depuis 2017, le territoire œuvre pour que ces projets participent au développement territorial en favorisant la mixité sociale, la diversification des parcours résidentiels ainsi que la création d'équipements publics de qualité.

Signature de la déclaration
d'engagement de l'ANRU pour
le projet de renouvellement urbain
du quartier Gaston Roulaud
à Drancy, le 24 janvier 2020.



LE PROJET DE RÉNOVATION DU PARC DE LA NOUE

Le projet urbain du Parc de la Noue a été retenu comme une priorité nationale dans le cadre du plan initiative copropriétés présenté le 10 octobre 2018. Cela s'est traduit, en janvier 2020, lors du comité de suivi, par le lancement d'une mission de préfiguration confiée à l'EPF Île-de-France pour classer ce quartier en opération de requalification des copropriétés dégradées d'intérêt national (ORCOD-IN). Ce type d'opération, au nombre de 4 en Île-de-France, permet une intervention et un soutien financier massif en faveur des 15 bâtiments en copropriété, abritant 753 logements et près de 3 000 habitants.

CONDUIRE LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Renouvellement urbain : des avancées substantielles

Après une période intense d'études conduites dans le cadre des protocoles de préfiguration signés avec les villes dès 2016, les projets ont été précisés et présentés à l'État et l'ANRU en comité d'engagement. C'est le cas du projet de renouvellement urbain du quartier Grand Ensemble à Tremblay-en-France en 2018 et celui du quartier Gaston Roulaud à Drancy en septembre 2019. La déclaration

d'engagement signée en 2020 pour Drancy prévoit un financement du projet à hauteur de 68 millions d'euros (51 millions en subvention et 17 millions en prêts). Le projet du Parc de la Noue à Villepinte est en cours de finalisation et sera présenté en 2020 en comité d'engagement. Cette dynamique de travail se poursuit, cette même année, avec l'examen par l'ANRU des projets de la ville de Sevrans, la finalisation des dossiers de renouvellement urbain des villes



TREMBLAY-EN-FRANCE

VILLEPINTÉ

AULNAY-SOUS-BOIS

DUGNY

LE BLANC-MESNIL

LE BOURGET

DRANCY

SEVRAN

Vue du nord du territoire depuis Sevran.

Convention territoriale avec l'ANRU

d'Aulnay-sous-Bois et du Blanc-Mesnil, la signature officielle des conventions de Tremblay-en-France et de Drancy. Enfin, 6 opérations de reconstitution de l'offre de logements et 9 opérations de démolition ont été validées en avril 2019, témoignant de l'avancée des projets des villes d'Aulnay-sous-Bois, du Blanc-Mesnil et de Sevran.

Paris Terres d'Envol élabore une convention avec l'ANRU afin de préciser la stratégie d'habitat et de reconstitution de l'offre de logements démolis à l'échelle territoriale. Elle regroupe au total 33 demandes de pré-conventionnement auxquelles il faut ajouter 14 demandes pour le démarrage anticipé d'opérations. L'objectif est de diminuer la proportion des logements sociaux (de 36 % à 30 %) en augmentant la production d'une offre

privée neuve. L'EPT a engagé des actions auprès de la Métropole du Grand Paris pour inscrire dans le PMHH un principe de solidarité métropolitaine dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements et est intervenu auprès de l'ANRU et de l'État en 2019 pour que la reconstitution de l'offre de logements démolis soit comptabilisée dans les objectifs de production de l'État.



QUATRE ANS D'ACTIONS

Depuis 4 ans, c'est à l'échelle du territoire que s'élabore une stratégie en matière d'habitat.

Différentes actions ont été menées avec les villes afin de favoriser l'attractivité résidentielle tout en maintenant un équilibre territorial. Cela concerne aussi bien la mise en place d'une offre équilibrée de logements, la réhabilitation des copropriétés fragilisées que le soutien à la rénovation énergétique du tissu pavillonnaire.

AGIR SUR TOUS LES SEGMENTS DE L'HABITAT



CHIFFRES CLÉS

plus de

5 000

copropriétaires
bénéficiaires

15

copropriétés
éligibles



EN 4 ANS

679

familles
bénéficient de
l'aide aux travaux
de rénovation
énergétique
dans le tissu
pavillonnaire

65 %

taux de
subvention
moyen sur
l'ensemble
du territoire



Le fonds d'aide aux copropriétés dégradées

Un quart des copropriétés de Paris Terres d'Envol est jugé en difficulté selon les critères de l'État. Le territoire regroupe également des situations d'habitat indigne concentrées dans les centres-villes anciens. Afin de redresser les copropriétés dégradées, le territoire a décidé de mettre en place, en 2019, un fonds d'aide aux copropriétés. Cette aide permet de déclencher l'abondement des aides de l'Anah et d'engager des travaux de réhabilitation ou de rénovation énergétique en atténuant le reste à charge des copropriétaires modestes. Abondé concomitamment avec les villes à hauteur de 806 000 €, la première copropriété bénéficiaire, en 2019, a été celle de Jean Perrin à Sevran regroupant près de 600 copropriétaires.

Soutenir la rénovation énergétique du tissu pavillonnaire

Initié dès 2016 et étendu, en 2017, à l'ensemble des villes du territoire, le Programme d'Intérêt Général (PIG) permet aux propriétaires occupants et bailleurs de bénéficier d'aides financières et de l'accompagnement technique d'une équipe de professionnels, missionnée par Paris Terres d'Envol et cofinancée par l'Anah, afin d'engager des travaux de rénovation énergétique. Ce programme a permis la rénovation de 500 logements entre



EN 4 ANS

1,1 million

Subventions
de travaux
accordés
par l'EPT



39 %

En moyenne de
gain énergétique

LANCEMENT D'UN OBSERVATOIRE DES COPROPRIÉTÉS

Paris Terres d'Envol a mis en place, en septembre 2019, une veille et observation des copropriétés (VOC) sur les 8 communes afin de détecter les copropriétés fragiles nécessitant une intervention publique ciblée (orientation vers un dispositif opérationnel, formations du conseil syndical, information et sensibilisation aux éco-gestes...). D'une durée de 3 ans, cet outil, financé en partie par l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah), la Métropole du Grand Paris (MGP), la Caisse des Dépôt et Consignation (CDC) a vocation à être pérennisé.



Quartier d'habitat collectif à Drancy.

2016 et 2018. Reconduit, en février 2019, pour une période de 3 ans, il vise plus particulièrement les maisons individuelles avec l'objectif d'accompagner 300 dossiers par an. Pour renforcer le dispositif, une charte entreprises a été conclue avec l'ALEPTE (Agence locale pour l'énergie de Paris Terres d'Envol) et 36 entreprises signataires afin de garantir la qualité des travaux et des délais courts pour l'obtention de devis.

Lutter contre l'habitat indigne

En avril 2019, le territoire a mis en œuvre, à la demande des villes les plus concernées, le permis de louer (déclaration de mise en location et d'autorisation préalable de mise en location) ainsi que le permis de diviser (déclaration d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation) pour lutter contre les marchands de sommeil. Afin d'être au plus près de la réalité du terrain, la réalisation et le suivi de ces dispositifs sont délégués directement aux communes.

CHIFFRES CLÉS

37 %

de logements individuels

Les logements individuels y sont 3,5 fois plus nombreux que dans la MGP.

63 %

de logements collectifs

43 000

logements sociaux pour un total de 123 000 habitants, soit 30 % des ménages, contre 24 % pour la MGP

LA CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT

Paris Terres d'Envol a été le premier territoire à installer une Conférence intercommunale du logement (CIL), le 23 mai 2017. Rassemblant élus, bailleurs et associations, cette instance collégiale définit, chaque année, les politiques d'attributions de logement social pour une meilleure répartition des profils au sein du parc locatif, conciliant droit au logement et mixité sociale. En 2018, la convention intercommunale et la charte territoriale de relogement NPNRU ont été adoptées afin d'encadrer et d'optimiser les politiques d'attribution de logement. Des groupes de travail ont été constitués pour l'élaboration d'un plan partenarial de gestion de la demande et de l'information du demandeur (PPGDID) pour une mise en place au 1^{er} janvier 2022.

QUATRE ANS D'ACTIONS

Comptant 14 quartiers classés en politique de la ville et 4 contrats de ville en cours, le territoire Paris Terres d'Envol soutient et accompagne les actions des villes en faveur du retour à l'emploi autour de 4 axes prioritaires : l'insertion et le développement économique, l'éducation et la formation, l'amélioration du cadre de vie et l'accès aux droits.



72 %

Des actions financées sont portées par des associations

1 500

Projets accompagnés, soit près de 300 chaque année au sein des 14 quartiers politiques de la ville du territoire

POLITIQUE DE LA VILLE : PRIORITÉ À L'EMPLOI ET À L'INSERTION

Un protocole d'engagements réciproques

En 2019, Paris Terres d'Envol a travaillé, en lien avec les 8 villes du territoire, à l'élaboration d'un protocole d'engagements réciproques renforcés, afin de fixer les priorités des contrats de villes prolongés jusqu'en 2022. Les initiatives en faveur du développement économique de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Ce protocole pose les bases de l'élaboration du futur contrat de ville unique qui interviendra dans 2 ans.

Création d'un observatoire de la cohésion sociale à l'échelle territoriale

La mise en place d'un observatoire de la cohésion sociale à l'échelle territoriale doit conforter le réseau des partenaires travaillant sur l'emploi et l'insertion. La démarche : réunir les partenaires sur des objectifs communs, favoriser les partenariats et mettre en place de véritables parcours pour les bénéficiaires. La première rencontre entre associations et services publics de l'emploi a ainsi permis de mettre en place le bus de l'initiative dans presque tous les quartiers du territoire dès 2020.

Bus de l'initiative dans un quartier de Tremblay-en-France.



PROGRAMME EUROPÉEN ITI

L'EPT occupe la fonction de chef de file du programme européen investissement territorial intégré (ITI) géré par la Région Île-de-France. Initié en 2015, ce programme territorialisé se concentre sur 3 villes du territoire, mobilisant des financements européens Feder et FSE. En 2019, l'EPT a lancé 3 nouveaux appels à projet concernant la création d'entreprises, les actions d'accompagnement et de formation, les projets favorisant l'éducation et l'adaptation des compétences. La réhabilitation des ensembles immobiliers est également prise en compte. Une copropriété dégradée de 556 logements pourra ainsi bénéficier d'une aide d'1,45 M€ dès 2020. Dans le cadre du nouveau programme européen 2021-2027, le territoire proposera une candidature comprenant l'ensemble des 8 villes.



Remise des médailles du Masters jeunes de tennis au Blanc-Mesnil.

DE 2017 À 2019

900

Dossiers retenus

693

Jeunes ont mené à bien leurs 70 heures de bénévolat

192

permis de conduire obtenus

S'ENGAGER POUR LA JEUNESSE

Terres d'Envol pour la jeunesse

Seul projet francilien retenu par l'ANRU dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA), « Terres d'Envol pour la jeunesse » est un programme d'actions dont le territoire assure la coordination et l'animation. Rassemblant 9 partenaires (associations et services des villes), il comprend initialement 25 actions. Il s'appuie à la fois sur des dispositifs existants et la mise en œuvre d'actions nouvelles sur la période 2017-2021. Son coût global s'élève à 7,5 M€, dont la moitié est cofinancée par le PIA. Il vise à accompagner plus efficacement tous les jeunes de 13 à 30 ans dans leur parcours d'autonomie et leur insertion sociale et professionnelle. Afin d'élargir la portée de ses actions à l'échelle du territoire, Paris Terres d'Envol lance avec le soutien de l'ANRU une démarche de design thinking, source de création et d'innovation.



Remise des bourses au permis à Aulnay-sous-Bois.

Bourse au permis: un premier pas vers l'emploi

La bourse au permis est une action du PIA gérée et animée par le territoire et qui a été étendue à l'ensemble des 8 villes dès 2017. Ce dispositif permet à des jeunes entre 18 et 30 ans d'avoir une aide financière de 1 000 € pour financer leur permis de conduire. Il s'agit de favoriser l'employabilité et l'autonomie des bénéficiaires. Avec un objectif de 300 permis par an, ce sont près de 1 500 jeunes qui pourront bénéficier de ce dispositif jusqu'en 2021. Le dispositif est financé à hauteur de 50 % dans le cadre du Programme Investissement d'Avenir (PIA) pour la période 2017/2021 soit à hauteur de 885 000 € sur 1,7 M€.

Masters Jeunes de tennis

Deux éditions ont eu lieu en 2018 et 2019, mobilisant les clubs de 5 villes du territoire et réunissant près de 100 enfants entre 9 et 14 ans. Dans le but d'enrayer le taux d'abandon des jeunes pratiquants (50 % à l'issue de la première année), ce challenge amical leur offre la possibilité de participer à une compétition et ainsi de pratiquer en dehors des heures habituelles de cours. Chaque année la finale réunit l'ensemble des enfants et familles. À l'issue de chacune des éditions, le taux de réinscription avoisinait les 100 %.



QUATRE ANS
D'ACTIONS

PRÉPARER L'HÉRITAGE DES JEUX

Au cœur de cet événement planétaire, Paris Terres d'Envol s'est impliqué dans le projet olympique, dès 2016, en y consacrant un plan d'investissement à hauteur de 20 millions d'euros. Cet engagement fort a été, suivi en 2018 de la création d'une mission transversale dédiée aux Jeux et à leur héritage territorial. Les premières actions ont été lancées pour informer et mobiliser l'ensemble des acteurs autour de ce projet fédérateur, levier de transformation pour le territoire et ses habitants.



Vue de la future cité-jardin héritée du village des médias à Dugny.

LE CLUSTER DES MÉDIAS

Porté par la Solideo (Société de livraison des ouvrages olympiques), le projet urbain du Cluster des médias est destiné à accueillir 25 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un Village des médias et deux sites de compétitions (escalade et tir). Situé sur 70 hectares entre les villes de Dugny et du Bourget, il a vocation à incarner la cité-jardin du XXI^e siècle laissant des aménagements pérennes et durables : un nouveau quartier de 1300 logements à Dugny à horizon 2025, une annexe végétalisée de 13 ha au parc Georges Valbon et un nouveau pôle sportif et scolaire au Bourget, recréant ainsi du lien entre les deux villes. Depuis 2019, le projet s'accélère et s'apprête à passer en phase opérationnelle. La création de la ZAC est prononcée en juillet 2019 et deux groupements de promoteurs ont été sélectionnés en octobre 2020, en lien avec Paris Terres d'Envol et les deux communes.



EN 2019

2

réunions du
comité héritage

10^{ème}

édition de
l'Intégrathlon

1^{ère}

édition des
Usepiades



280

participants

5 000

participants

1 200

élèves

SE SAISIR DU TREMPLIN OLYMPIQUE

Un premier comité héritage de Paris Terres d'Envol consacré au concept olympique, à l'avancement du projet et à la stratégie « Héritage et Durabilité » de Paris 2024, s'est tenu le 14 avril 2019. Cette instance à la fois d'information, de suivi et de participation doit permettre de préparer l'héritage aussi bien matériel qu'immatériel des Jeux (emploi, pratique du sport, éducation...). Lors du second comité héritage, un portrait des infrastructures et de la pratique sportive sur le territoire, réalisé par l'Institut régional de développement du sport (IRDS), a ainsi été partagé avec les habitants et les acteurs du monde sportif et associatif. Quatre axes de travail, en lien avec les enjeux propres du territoire, ont été retenus : le sport-santé, le sport et le handicap, le sport au féminin et les mobilités actives (vélo), avec des premières pistes concrètes à approfondir.



Comité héritage de Paris Terres d'Envol au Musée de l'Air et de l'Espace le 16 octobre 2019 au Bourget.



Dixième édition de l'Intégrathlon pilotée pour la première fois par Paris Terres d'Envol.

TOUS MOBILISÉS POUR LES JEUX

L'année 2019 a vu les premières réalisations. Les Usepiades de Paris Terres d'Envol ont réuni pas moins de 1 200 élèves sur l'ensemble des 8 villes autour des valeurs du sport et de l'olympisme. Mené en partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré de la Seine-Saint-Denis (USEP 93), cette opération permet de faire découvrir aux enfants des disciplines olympiques et de resserrer les liens entre clubs sportifs et les écoles labélisées « Génération 2024 » du territoire. Elle intègre, dès 2020, le programme de la « semaine olympique et paralympique ». Parallèlement, Paris Terres d'Envol a organisé pour la première fois l'Intégrathlon, une manifestation sport et handicap développant les pratiques sportives partagées. Cette 10^e édition a réuni 5 000 participants sur les 8 villes et pourrait prochainement être labellisée par Paris 2024.



FAVORISER L'EMPLOI LOCAL

Avec près de 150 000 emplois attendus entre 2021 et 2024, la sensibilisation des entreprises du territoire aux opportunités générées par les chantiers des Jeux et aux modalités d'accès aux marchés publics a été renforcée à travers des événements économiques, notamment les networking entreprises organisés par Paris Terres d'Envol. Un premier « rendez-vous de l'alternance » de Paris Terres d'Envol a été lancé à Drancy avec les missions locales et Pôle Emploi autour des thématiques du sport et des métiers liés aux futurs Jeux.

Les Usepiades
à Aulnay-sous-
Bois.

EN CHIFFRES

150 000

emplois attendus

LABEL TERRE DE JEUX 2024

Le territoire ainsi que toutes ses communes sont labélisés Terre de Jeux 2024 ce qui marque une étape dans leur engagement pour des Jeux réussis. Ce label permet aux communes de proposer des équipements sportifs comme centre de préparation aux Jeux de 2024 et d'accueillir, en amont des Jeux, les délégations internationales olympiques et paralympiques. L'année 2019 a vu, en complément, l'adoption par le Conseil de territoire d'une convention cadre visant à porter collectivement des projets ambitieux avec la ville de Paris et les territoires de Seine-Saint-Denis pendant la durée de l'olympiade.

AMÉLIORER LA MOBILITÉ

Lancé en 2017, le Plan local de déplacements entre dans une nouvelle phase. Les propositions émanant des ateliers de concertation seront discutées en Conseil de territoire. Dans le même temps Paris Terres d'Envol travaille sur l'arrivée des gares du Grand Paris Express dont les travaux d'aménagement se sont intensifiés notamment dans les communes du Bourget, du Blanc-Mesnil, d'Aulnay-sous-Bois et Sevrans où de nouvelles emprises chantiers ont émergé. Enfin, Paris Terres d'Envol développe le réseau de bus et les mobilités douces notamment avec trois nouvelles lignes de bus lancées en remplacement de la ligne T'Bus.

EN CHIFFRES

3

pôles gares en
gestion

51



lignes de bus pour 8,6 millions
de passagers en 2019
(+9 % par rapport à 2018) sur
le réseau Paris Terres d'Envol

Un Plan local de déplacements sur cinq ans

Ce plan, initié en 2017, propose un programme d'actions sur cinq ans et vise à assurer la cohérence de l'intervention sur le territoire et sur chaque ville. Les enjeux du territoire ont été partagés avec les habitants dans le cadre de trois ateliers de concertation afin de dessiner, ensemble, les mesures à mettre en place. Plusieurs ateliers d'acteurs organisés entre avril et juillet 2019 ont abouti à une proposition d'actions qui sera



discutée en Conseil du territoire avant d'être soumise à l'avis du public pour être définitivement approuvée d'ici 2021.

Les tunneliers en action

Paris Terres d'Envol a participé activement aux études d'aménagement des pôles d'échanges du Grand Paris Express afin d'organiser le rabattement et l'intermodalité des futures gares : 7 études de pôle sont en cours dont une (la gare du Parc des Expositions) est pilotée directement par le territoire. Dans le même temps, les tunneliers des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express entrent en action, tandis que débutent les premiers travaux préparatoires pour l'aménagement de la section aérienne de la ligne 17, au niveau de la gare du Parc des expositions.

Pour un meilleur service de bus

L'EPT contribue à hauteur de 1,2 millions d'euros au fonctionnement des réseaux de bus du territoire (Réseau Paris Terres d'Envol, Réseau Filéo, ligne 619). En 2018, l'offre de la ligne 39 qui dessert le Parc des expositions et la plateforme aéroportuaire a été adaptée avec la création de la ligne 40. Depuis septembre 2019, trois nouvelles lignes de bus remplacent la ligne T'Bus avec pour objectif d'améliorer la régularité de la ligne et de renforcer la desserte de



Inauguration du premier tunnelier de la
ligne 16 à Aulnay-sous-Bois en 2019.

EN CHIFFRES



1,2
million €

montant versé par le territoire pour le
fonctionnement des réseaux de bus (Réseau
Paris Terres d'Envol, Réseau Filéo, ligne 619)



EN 2019

50 025

réservations sur le réseau Filéo (secteur Paris Terres d'Envol, soit +2 % par rapport à 2018).

NOMBRE DE RÉSERVATION PAR COMMUNE

16 535

Aulnay-sous-Bois

14 756

Tremblay-en-France

10 638

Villepinte

4 896

Sevran

3 200

Le Blanc-Mesnil

la gare du Parc des Expositions.

Les études d'opportunité d'évolution de la ligne 15 du réseau Keolis en bus à haut niveau de service ont été lancées en 2019 et se poursuivront par une concertation publique.

Accompagner l'essor du vélo



Le territoire facilite l'accès au service Véligo Location d'Île-

de-France mobilités en développant des points d'accueil permettant leur retrait et reprise. Paris Terres d'Envol développe la location de vélo dans les pôles gares : gestion du service de location de vélo situé en gare du Vert-Galant et depuis le 1^{er} janvier 2019 soutien au service de location de vélo à assistance électrique en gare du Parc des Expositions à Villepinte.

RETARD DES CHANTIERS



La Société du Grand Paris express a confirmé, en juillet 2020 lors de son conseil de surveillance, trois à huit mois de retard pris par le chantier à cause de l'épidémie de Covid-19. Les lignes 16 et 17 du Grand Paris Express, dont le tronçon commun entre Saint-Denis et Le Bourget, ne sera donc pas en service pour les Jeux olympiques 2024, contrairement à ce qui était prévu.

Le réseau de transports ferroviaire en pleine évolution

D'ici 2030, le réseau ferroviaire de l'axe Paris Nord fera l'objet de nombreux chantiers (travaux de modernisation du RER B, projet de CDG Express, création d'une liaison Roissy-Picardie,

Pôle du Vert-Galant, à cheval sur Tremblay-en-France et Villepinte.

interconnexions avec le chantier du Grand Paris Express...). Une phase de concertation spécifique sur le projet de CDG Express a eu lieu en 2019. La mise en service de la ligne a été reportée à 2025. Pour les usagers du RER B, la région a confirmé l'échéance de 2021 pour la mise en service des dernières rames rénovées et le lancement en 2020 d'un marché de renouvellement du matériel roulant en vue d'une mise en service progressive entre 2025 et 2029.

DÉVELOPPEMENT DURABLE: AGIR EN TRANSVERSALITÉ

Paris Terres d'Envol s'est fixé pour objectif la neutralité carbone à horizon 2050 et a défini, dès 2019, un Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) allant en ce sens. Ce programme d'actions permet d'agir sur tous les domaines ayant un impact sur l'environnement y compris le développement accru des réseaux de chaleur urbains et la réalisation de projets de préservation du patrimoine naturel comme le vallon du Sausset.



PLAN CLIMAT EN 4 DATES

JUILLET
2018

Lancement du projet de plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

AUTOMNE
2018

Consultation avec cinq ateliers thématiques et une enquête en ligne grand public

JUIN
2019

Validation du projet de PCAET

15 JUIN > 15 JUILLET
2020

Mise à disposition du public du projet de PCAET



PLAN CLIMAT- AIR-ÉNERGIE

Après un état des lieux du territoire, le Plan climat-air-énergie s'est construit en concertation avec les acteurs locaux et le grand public. Il s'articule autour de 4 axes principaux : se déplacer, habiter, consommer et préserver la planète, chacun comportant des objectifs propres : réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité aéroportuaire et au trafic routier, maîtrise des consommations énergétiques, amélioration de la qualité de l'air ou encore vigilance à l'égard de la biodiversité. Il s'agit de coordonner 21 actions, dont certaines sont déjà en cours telles que la lutte contre la précarité énergétique des logements individuels et en copropriété. D'autres sont à construire : le développement de la pratique du vélo, des carburants non fossiles... Le territoire a commencé à

Centrale
géothermique
du Blanc-Mesnil.



développer la collecte des déchets de la restauration collective pour limiter le volume de déchets incinérés et entame une démarche pour devenir une administration éco exemplaire (rénovation énergétique du bâti, parc de véhicules propres, plan de déplacements des administrations...).

DÉVELOPPER LES RÉSEAUX DE CHALEUR

Depuis novembre 2017, Paris Terres d'Envol gère les études de développement en matière de réseaux de chaleur. En 2019, le territoire a repris la compétence pour l'exploitation des trois réseaux de Sevrans-Rougemont, Tremblay-en-France et du Blanc-Mesnil à la suite du SEAPFA. Par ailleurs une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur sur les communes de Dugny et du Bourget a été lancée en juin 2019. Les résultats de l'enquête de faisabilité sont attendus pour la fin de l'année 2020. L'accueil des Jeux Olympiques 2024 contribuera à réduire la précarité énergétique des Dugnysiens, en passant d'un chauffage au gaz soumis aux fluctuations du prix des énergies fossiles sur les marchés financiers, à un chauffage assuré par un réseau de chaleur urbain, alimenté en majorité



Sur les bords du canal de l'Ourcq à Sevrans.

EN CHIFFRES

94 %



c'est l'objectif de taux d'énergie renouvelable dans les réseaux de chaleur en 2050 sur le territoire

par une énergie renouvelable et offrant une stabilité des prix dans le temps. Les industriels présents sur le territoire, en particuliers dans la zone de l'aéroport du Bourget, pourraient être intéressés à se raccorder à un tel réseau de chaleur.

LE VALLON DU SAUSSET : UN PROJET PARTAGÉ

Entamé en 2018, le projet d'aménagement hydraulique et paysager du vallon du Sausset s'étend sur environ 45 hectares à l'interface des communes de Tremblay-en-France et de Villepinte. Il répond à quatre

enjeux majeurs : diminution du risque d'inondation à l'aval, reconstitution d'une trame verte et bleue, création de nouveaux espaces paysagers et maintien de l'agriculture. Réalisé dans le cadre d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage entre Paris Terres d'Envol et Grand Paris Aménagement, à laquelle s'est associée en 2019 la Métropole du Grand Paris, il doit permettre la réalisation des espaces de rétention paysagers, la renaturation et reconfiguration des berges du ru, la création d'un ouvrage transversal de rétention des pluies, ainsi que des aménagements paysagers.

DÉCOUVERTE DE VESTIGES ARCHÉOLOGIQUES



Le secteur sud est entré en phase opérationnelle depuis l'été 2019 avec la réalisation de fouilles archéologiques. Ces fouilles se termineront en décembre 2020 au vu de la quantité de vestiges découverts (400 sépultures découvertes en 2019 et entre 600 et 1 100 sépultures supplémentaires en 2020). Les travaux d'aménagement de l'espace paysager de rétention sud ont démarré en août 2020. La réalisation des diagnostics archéologiques en 2020 et 2021 dans les secteurs centraux et nord permettront de définir le périmètre de fouilles à réaliser, et un phasage plus précis des travaux sur ces espaces, dont la fin est prévue courant 2024.

ASSURER LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Paris Terres d'Envol gère et déploie les services urbains de proximité tels que le ramassage des déchets ménagers ainsi que la distribution de l'eau et l'assainissement. La prise en charge de ces deux compétences obligatoires s'est faite progressivement et s'est concrétisée par le transfert de 72 agents. Un travail d'harmonisation et de mutualisation a été mené afin d'offrir une meilleure qualité de service.

GÉRER LES DÉCHETS MÉNAGERS



**PRODUCTION
PAR HABITANT
EN 2019**



519 kg/an

Production annuelle
de déchets ménagers
et assimilés par
habitant

+7 kg

par rapport
à la production 2017

Mutualiser la gestion des déchets

L'homogénéisation et la mutualisation du service de collecte des déchets ménagers et assimilés ont été effectuées selon 3 zones de collecte. Des marchés de collecte uniques ont d'abord été définis en 2017 pour les villes du centre (Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil) et du nord (Sevrans, Tremblay-en-France, Villepinte). En 2018, ce fut le tour du sud du territoire (Drancy, Dugny, Le Bourget). Un lot pour la collecte du verre en apport volontaire a



été mis en place, à part, pour l'ensemble du territoire. Ce travail a été complété, en parallèle, par l'harmonisation progressive des couleurs des bacs de collecte sur toutes les villes.

Terres d'Envol j'écoute !

Terres d'Envol j'écoute ! est le numéro unique d'information destiné aux usagers pour toute question concernant la gestion

DÉCHETS COLLECTÉS

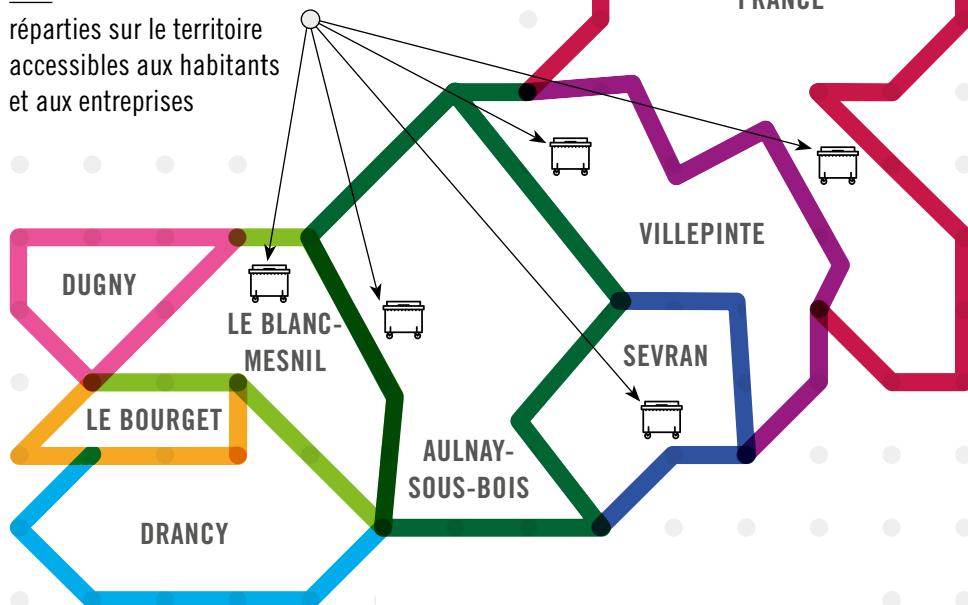


DÉCHETS COLLECTÉS PAR LE TERRITOIRE	TONNAGES
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	107 021
EMBALLAGES MÉNAGERS	12 3906
VERRE	3 386
BIODÉCHETS	103
DÉCHETS VERTS	5090
ENCOMBRANTS	7 535
TOTAL DMA hors déchets de déchèteries et des communes	135 525



5 déchèteries

réparties sur le territoire accessibles aux habitants et aux entreprises



des déchets (demande de nouveaux bacs, signalement d'incidents) ainsi que l'eau et l'assainissement (demande de raccordement, certificat de conformité...). En 2019, l'organisation de ce service a été centralisée au siège de l'EPT en un call-center unique. Doté de trois téléconseillers, il reçoit près de 4 300 appels par mois avec un taux de réponse en moyenne de 85 %.

Conforter le réseau des déchèteries

Paris Terres d'Envol compte un réseau de cinq déchèteries réparties sur

le territoire. Régulièrement sollicitées par les usagers, elles ont permis de collecter 54 672 tonnes de déchets en 2019, un chiffre qui a progressé

de 75 % depuis 2017. Afin de permettre une meilleure prise en charge des usagers, l'harmonisation des horaires d'ouverture, en distinguant professionnels et particuliers, a été étudiée en 2019 et mise en place dès l'été 2020.

Collecte des déchets en zone pavillonnaire à Drancy.



LE TERRITOIRE EN ACTIONS



**DEPUIS
2017**

3 887

composteurs ont
été distribués

169

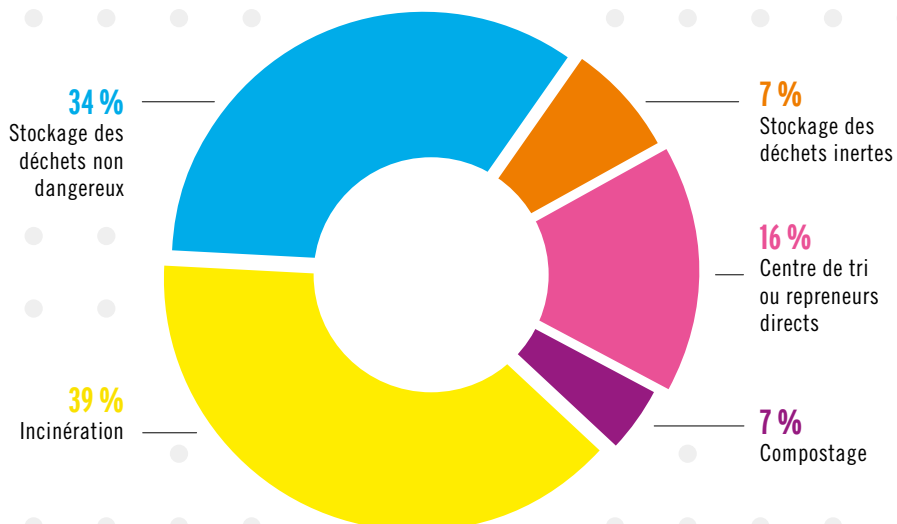
animations pour
former les habitants
au compostage et
les inciter à adopter
le jardinage durable

Promouvoir la prévention des déchets

Les actions de prévention se sont intensifiées à partir de 2018 avec la structuration d'un service dédié. Paris Terres d'Envol a initié le travail nécessaire pour lancer un Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) lui permettant de renforcer sa stratégie. En 2019, Paris Terres d'Envol a lancé la démarche, accompagné par un bureau d'études,

pour la réalisation du diagnostic du territoire, la définition des enjeux stratégiques et l'organisation des ateliers de concertation. Parallèlement, des animations thématiques sont organisées avec le concours des villes (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction, réemploi et réparation des déchets...). Depuis 2017, 169 animations ont été organisées et près de 10 000 personnes sensibilisées. Des actions similaires sont menées pour former au compostage les habitants qui souhaitent acquérir des composteurs.

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS



Conteneurs
enterrés à
Tremblay-en-
France.



ASSURER LA DISTRIBUTION DE L'EAU

Paris Terres d'Envol assure au quotidien la production et la distribution de l'eau ainsi que l'assainissement. Le territoire s'est substitué à cinq villes membres du SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile France), compétent en matière d'eau potable. Par ailleurs, Le Blanc-Mesnil assure sa production et distribution d'eau et a délégué cette mission au Groupe SUEZ; Tremblay-en-France et Villepinte assurent une partie de leur production en régie, l'autre étant sous la responsabilité du SIAEP (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable).

Entretien des réseaux d'assainissement

Depuis 2018, le territoire a lancé plus de 40 chantiers de travaux neufs ou d'entretien des ouvrages de collecte d'eaux usées et pluviales. Ces travaux visent au maintien en bon état des réseaux des villes et permettent de lutter

contre les pollutions du milieu naturel, l'insalubrité et les inondations par débordement des réseaux. L'accent a également été mis sur les campagnes de dératissage, soit 3 campagnes menées sur chaque ville en 2019, notamment celles impactées par les chantiers des gares du Grand Paris.

Schéma directeur d'assainissement

Une étude diagnostic a été menée depuis novembre 2018 par le cabinet SAFEGE, avec le concours financier et technique de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le département de la Seine-Saint-Denis. Ce schéma prévoit la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissement, d'un règlement commun d'assainissement et d'un zonage. Ce schéma sera finalisé en fin d'année 2020 et permettra d'harmoniser les services rendus à la population et le montant des redevances.



EN 2019

ENTRETIEN

21 km

Inspection
télévisée

3

passages par
ville pour
la dératissage

303 km

Curage de
canalisation

4 936

PV de conformité

11 000

Curage des
bouches avaloirs

TRAVAUX

10 km

Gainage

9 km

Travaux avec
tranchée

500 ml*

Gainage

750 ml*

Travaux avec
tranchée

(*ml : mètre linéaire)

ORGANISER UNE ADMINISTRATION DE MISSION

Paris Terres d'Envol s'est doté d'une administration de mission afin de mettre en œuvre les politiques publiques portées par les élus territoriaux. Le territoire s'efforce d'en optimiser l'organisation afin de pouvoir assumer pleinement sa mission de service public auprès des habitants.

FINANCES

L'organisation comptable

La création de l'EPT en 2016 a repris l'ensemble des compétences héritées des 2 ex-agglomérations, les compétences obligatoires ont été reprises des communes isolées. En 2017, le transfert de compétence s'est opéré vers l'EPT avec les agents suivant ces dossiers. L'année 2018 porte la mise en place d'un service financier interne à l'EPT avec le recrutement de 2 agents, la reprise de l'ensemble des budgets en son sein hormis celui de la régie des eaux de Tremblay-en-France. Mi-2019, les bordereaux de dépenses et recettes sont passés en dématérialisation totale permettant une réduction des délais de paiement



entre 10 et 15 jours en moyenne.

En 2020, les bons de commandes ont été dématérialisés au cours du confinement lié à la crise de la Covid-19.

Budget principal (2019)

Le budget primitif a été voté en avril avec 219,4 millions € de prévisions et réalisé à 179,4 millions € en dépenses, soit 81,8 %, dont 14,6 millions € consacré aux investissements et 1,1 millions € au remboursement du capital de la dette. Les recettes de CFE ont été de 79,2 millions €, en progression des bases et produits de 6,94 %, et les rôles supplémentaires de 1,9 millions €, en baisse de 53 % par rapport à 2018. Les excédents de fonctionnement liés aux reports de projets sur l'exercice suivant vont permettre de porter les déficits d'investissement sans besoin de souscrire à de nouveaux emprunts en 2019.

Budgets annexes (2019)

Le budget assainissement a continué d'être présenté par ville dans l'attente du schéma directeur d'assainissement qui sera soumis au vote du conseil en 2020. Ce budget porte uniquement sur les eaux usées ; les dépenses réalisées sont portées principalement par l'usager à travers la redevance figurant sur les factures d'eaux. Les prévisions budgétaires ont été de 39,3 millions €

consommés à hauteur 68,2 % dont 3,2 millions € de remboursement de capital d'emprunts et 14,4 millions € de travaux d'investissement.

Le budget eau potable du Blanc-Mesnil est géré par une société en délégation de service public pour suivre la maintenance de la structure technique et l'établissement des factures à l'usager. Le budget prévisionnel a été de 3,7 millions €, sa réalisation de 23,3 % et le remboursement du capital de dette a été de 0,1 million € ; aucun investissement n'a été nécessaire en 2019.

La commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Entre 2016 et fin 2017, 9 CLECT ont été réalisées pour rendre les compétences des ex-agglomérations aux communes et répartir les coûts inhérents à chacune avec les ajustements nécessaires sur les FCCT socle. Depuis 2018, 3 CLECT par an sont réalisées pour ajuster les FCCT socle selon les revalorisations des valeurs locatives et l'ajustement des coûts de la collecte des déchets ménagers, l'instauration puis l'ajustement des compétences habitat privé et développement économique pour la commune du Blanc-Mesnil. Les discussions ont porté sur les points récurrents des eaux pluviales et de la nouvelle compétence aménagement dont les élus attendent des réponses du gouvernement, notamment sur la possibilité de verser des FCCT en investissement ; chose qui n'a pas été intégrée dans la loi de finances comme souhaité.

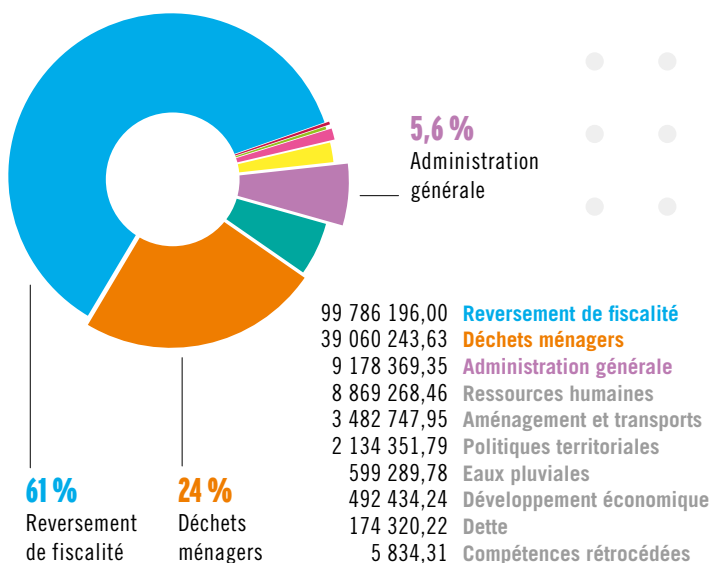
FISCALITÉ

Les recettes de CFE ont évolué de manière importante, de plus de 23,8 % entre 2016 et 2019, et ont été encaissées entre ces 2 périodes sans modification des taux. Les rôles supplémentaires ont été très variables d'un exercice à l'autre avec un impact important sur la contribution à la Métropole de plus de 876 000 euros sur la période 2016-2019 avec pour effet un ajustement, jusque fin 2018, des attributions de compensations reversées aux ex-villes isolées.



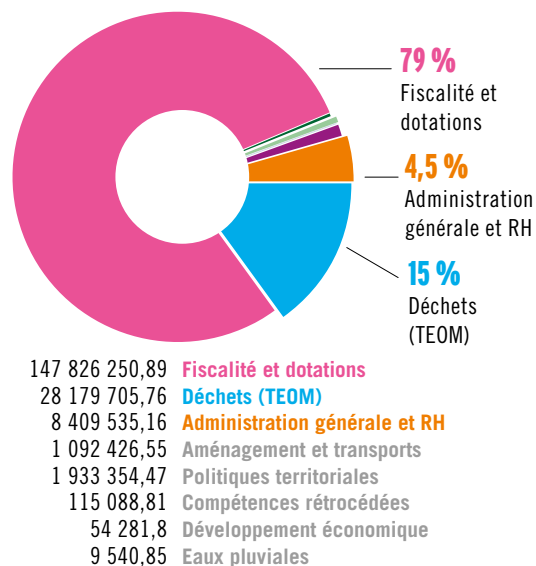
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

163,7 millions €



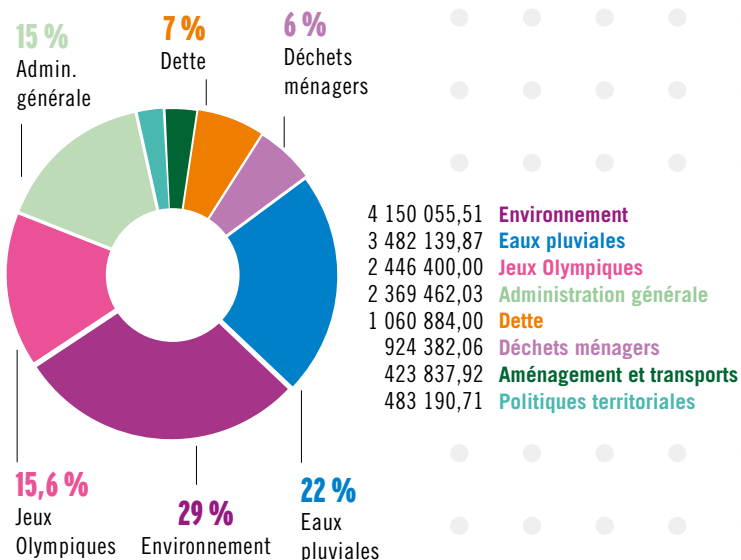
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

187,6 millions €



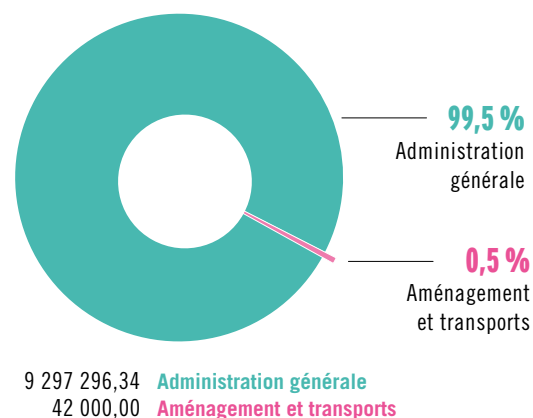
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

15,7 millions €



RECETTES D'INVESTISSEMENT

9,3 millions €



RESSOURCES HUMAINES

Bâtir une administration souple

La politique de ressources humaines qui a été mise en place a pour objectif de bâtir une administration légère et réactive bien qu'elle ait hérité de compétences lourdes en effectifs (déchets ménagers et assimilés, eau et assainissement). Le but est d'agir de façon ciblée et d'apporter une réelle valeur ajoutée à l'action des villes. C'est pourquoi, après avoir été fluctuants de 2016 à 2018 en raison des compétences transférées puis redonnées aux villes, les effectifs se sont stabilisés à partir de 2018, pour atteindre, 144 agents en 2019. Afin de faciliter la cohésion et la

communication en interne, un journal interne « L'Envol », lancé en 2018, informe régulièrement de l'ensemble des procédures RH ainsi que de l'actualité de l'EPT.

La formation

Depuis 2018, la formation professionnelle, outil majeur pour développer ses compétences, a constitué un axe prioritaire. Le CNFPT reste l'organisme le plus sollicité; les domaines de formation étant essentiellement l'urbanisme, les finances, les ressources humaines, le management... Des sessions de formation interne ont également été organisées sur la maîtrise de l'outil informatique auprès de 12 agents et une sensibilisation aux procédures des marchés publics a concerné 22 agents.

La santé au travail

Un partenariat a été mis en place avec la médecine du travail afin qu'un suivi régulier puisse avoir lieu. Ainsi, 44 agents ont été reçus par le médecin du travail tandis que la campagne de vaccination contre la leptospirose a été poursuivie pour les agents de la

direction de l'eau et de l'assainissement. Pour faire suite aux préconisations du médecin du travail, plusieurs postes ont été aménagés avec des fauteuils mieux adaptés ou des restrictions de port de charge.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Vers une autonomie de fonctionnement

Afin d'assurer son fonctionnement courant, sans dépendre des supports des villes, Paris Terres d'Envol s'est doté, depuis 2017, de sa propre architecture informatique. Une infrastructure cloud externalisée a d'abord été réalisée; des outils bureautiques et logiciels utilisateurs ont ensuite été fournis aux agents. Enfin, les deux principaux applicatifs (ressources humaines et finances) ont été repris en gestion début 2018. L'extension du siège de Paris Terres d'Envol en 2019 a ainsi pu se réaliser en intégrant dans l'infrastructure informatique et télécom existante et en dotant les nouvelles équipes de matériel informatique.



EN 2019

62

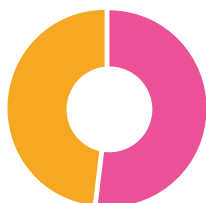
actions
de formation
réalisées

85

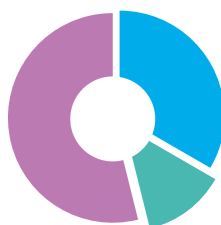
demandes
de formation

144
AGENTS

48 %
Femmes
52 %
Hommes

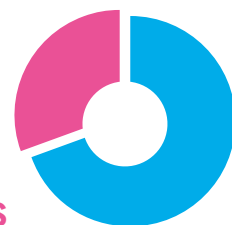


45 Cat. A
17 Cat. B
82 Cat. C



100
titulaires

44
Contractuels



	TOTAL	Cat. A	Cat. B	Cat. C
FEMMES	48 %	12	7	29
HOMMES	52 %	5	5	42
	TOTAL	Cat. A	Cat. B	Cat. C
Titulaires	100	17	12	71
Contractuels	44	28	5	11



Team Paris Terres d'Envol
lors de la Grande course
du Grand Paris en 2019.

Transformation numérique

Afin de fournir les outils nécessaires à l'organisation du travail quotidien et de garantir l'efficacité des services, la numérisation des pratiques s'est effectuée progressivement. La mise en place des logiciels métiers notamment RH et finances via Ciril, l'informatisation des unités territoriales gérant les déchets ménagers avec le logiciel Gesbac, a ainsi permis de moderniser les pratiques et les procédures internes. Ce travail s'est poursuivi, en 2019, avec l'envoi dématérialisé vers le trésor public et la préfecture ou encore l'automatisation des engagements et des commandes.

Gestion des demandes des usagers

Le numéro vert « Terres d'Envol J'écoute! » concernant les demandes relatives aux déchets et à l'eau et l'assainissement a migré au siège de l'EPT en un centre d'appel unifié. Cela a

permis d'améliorer la qualité de service auprès des usagers ainsi qu'un réel suivi statistique. Afin de compléter ce dispositif, une GRC a été mise en œuvre afin de pouvoir traiter l'ensemble des demandes usagers.

MARCHÉS PUBLICS

En 2019, 64 marchés publics ont été conclus, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2018. 18 ont fait l'objet d'une procédure formalisée (appel d'offres) ayant aboutie à la tenue de 7 Commission d'appel d'offres (CAO) pour l'attribution desdits marchés. Une des consultations lancées via une procédure formalisée, a fait l'objet, en raison de sa nature (contrat de concession de service public portant sur un service public à caractère industriel et commercial), d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL) et d'une commission de délégation de service public (CDSP) afin que cette dernière donne son avis sur les candidats et leur offre.



DEPUIS
2017

3 040

demandes
utilisateurs

MAINTENANCE
ET ASSISTANCE

15 %

liées à
des pannes



EN 2019

160

ordinateurs



PARC
INFORMATIQUE

15

logiciels
métier

9

serveurs
dans le cloud

PARC TÉLÉCOM

3

3 liaisons
en fibre
optique

116

lignes
fixes

93

smartphones

Avion au décollage depuis
l'aéroport Paris-Le Bourget





HORIZONS 2020-2030

LES NOUVELLES INSTANCES DE LA GOUVERNANCE

Paris Terres d'Envol s'est doté d'un système de gouvernance léger et piloté par les maires afin de garantir le respect des projets de chaque commune.



AU SERVICE DU TERRITOIRE

80 conseillers territoriaux issus des huit communes et répartis en fonction du nombre d'habitants

19 Aulnay-sous-Bois
16 Drancy
2 Dugny
13 Le Blanc-Mesnil
3 Le Bourget
11 Sevrans
8 Tremblay-en-France
8 Villepinte

1 Président élu par les conseillers territoriaux à la majorité absolue
1 Conseil des maires
1 Bureau exécutif constitué de
16 Vice-présidents et 2 conseillers délégués qui travaillent en étroite collaboration avec le président



LE PRÉSIDENT

Bruno Beschizza
Maire
Conseiller régional d'Île-de-France
AULNAY-SOUS-BOIS

LE CONSEIL DES MAIRES

Le Conseil des maires fixe les grandes orientations des politiques publiques. Il se réunit tous les 15 jours et valide en amont chaque question à l'ordre du jour du Conseil de territoire.



François Asensi
Maire, Conseiller métropolitain
Député honoraire de Seine-Saint-Denis
TREMBLAY-EN-FRANCE



Stéphane Blanchet
Maire, Conseiller métropolitain
SEVRANS



Jean-Baptiste Borsali
Maire
LE BOURGET



Quentin Gesell
Maire, Vice-président de la Métropole du Grand Paris
DUGNY



Aude Lagarde
Maire
DRANCY



Thierry Meignan
Maire, Conseiller régional d'Île-de-France
LE BLANC-MESNIL



Martine Valleton
Maire, Conseiller départemental de Seine-Saint-Denis
VILLEPINTÉ

LES INSTANCES EN 2019

18 réunions du Conseil des maires
10 réunions de commissions thématiques
5 réunions du Bureau de territoire
5 séances du Conseil de territoire
145 délibérations votées
96 décisions du président
7 CAO et 3 CCSPL et 1 CDSP

CINQ NOUVELLES COMMISSIONS THÉMATIQUES

1. Commission ressources

coanimée par Mme de Carvalho, M. Mangin, M. Attiori.

2. Commission aménagement, renouvellement urbain et habitat

coanimée par Mme Valleton, M. Vaz, Mme de Carvalho, M. Mangin, Mme Braihim.

3. Commission développement économique, emploi-formation-insertion, politique de la ville et attractivité du territoire

coanimée par Mme Lagarde, M. Baillon, M. Cannarozzo, M. Guyon, M. Chavaroc.

4. Commission environnement et cadre de vie, développement durable, transports et mobilités

coanimée par Mme Sago, Mme Braihim, Mme Missour, M. Dachiville.

5. Commission, Jeux olympiques et paralympiques 2024, sports, culture, action sociale

coanimée par M. Borsali, Mme Collet, Mme Lemarchand, Mme Adlani.

Créées en avril 2018, ces commissions ont pour objectif d'impliquer davantage les conseillers territoriaux dans la gouvernance territoriale. Réunies en amont du Conseil des maires et du Bureau de territoire, elles ont vocation à favoriser la réflexion et l'échange sur les dossiers importants du territoire. Animées par les vice-présidents, elles sont ouvertes aux conseillers territoriaux ainsi qu'aux maires et à leurs adjoints.

LE BUREAU DE TERRITOIRE

Le Bureau de territoire présidé par Bruno Beschizza, émet un avis sur toutes les affaires nécessitant un débat au Conseil de territoire. Paritaire, le Bureau du Territoire est composé de 16 vice-présidents et de 2 conseillers territoriaux délégués. Toutes les villes y sont représentées.



Bruno Beschizza
Président
Maire d'Aulnay-sous-Bois
AULNAY-SOUS-BOIS



Martine Valleton
1^{re} Vice-présidente
Maire de Villepinte
Aménagement
VILLEPINTÉ



Micaël Vaz
2^e Vice-président
NPNRU Le Blanc-Mesnil,
Habitat
LE BLANC-MESNIL



Aude Lagarde
3^e Vice-présidente
Maire de Drancy
Communication
DRANCY



Jean-Baptiste Borsali
4^e Vice-président
Maire du Bourget
Jeux Olympiques et
Paralympiques 2024
LE BOURGET



Virginie de Carvalho
5^e Vice-présidente
NPNRU Tremblay-en-France,
Commission locale d'évaluation
des charges transférées
(CLECT)
TREMBLAY-EN-FRANCE



Jean-François Baillon
6^e Vice-président
Emploi, Formation,
Insertion, Économie
sociale et solidaire
SEVRAN



Marie Claude Collet
7^e Vice-présidente
Action sociale
DUGNY



Frank Cannarozzo
8^e Vice-président
Politique de la ville,
Attractivité territoriale,
Transition numérique
AULNAY-SOUS-BOIS



Brigitte Lemarchand
9^e Vice-présidente
Sports
LE BLANC-MESNIL



Anthony Mangin
10^e Vice-président
NPNRU Drancy, Stratégie
logement, Finances
DRANCY



Aïssa Sago
11^e Vice-présidente
Déchets ménagers
et assimilés,
Eau et assainissement
AULNAY-SOUS-BOIS



Olivier Guyon
12^e Vice-président
Développement économique
TREMBLAY-EN-FRANCE



Marwa Braihim
13^e Vice-présidente
NPNRU Sevran,
Développement durable
SEVRAN



Grégory Chavaroc
14^e Vice-président
Missions locales
DRANCY



Sabrina Missour
15^e Vice-présidente
Transports et mobilités
AULNAY-SOUS-BOIS



Romain Dachiville
16^e Vice-président
Plan de prévention
des risques
DRANCY



Farida Adlani
Conseillère territoriale
déléguée
Culture
VILLEPINTÉ



Olivier Attiori
Conseiller territorial
délégué
Ressources humaines
AULNAY-SOUS-BOIS

LE CONSEIL DE TERRITOIRE

Composé de 80 conseillers territoriaux, il délibère tous les deux mois sur les dossiers importants. Désignés par les conseils municipaux, les conseillers territoriaux sont répartis en fonction du nombre d'habitants par ville. Parmi eux, 9 siègent au Conseil de la Métropole du Grand Paris. Réunis le 11 juillet 2020, ils ont réélu Bruno Beschizza, maire d'Aulnay-sous-Bois et conseiller régional d'Île-de-France, président de Paris Terres d'Envol.



Bruno Beschizza
Maire
AULNAY-SOUS-BOIS



Olivier Attiori
AULNAY-SOUS-BOIS



Fatima Belmouden
AULNAY-SOUS-BOIS



Denis Cahenzli
AULNAY-SOUS-BOIS



Frank Cannarozzo
AULNAY-SOUS-BOIS



Jacques Chaussat
AULNAY-SOUS-BOIS



Annie Delmont-Koropoulis
AULNAY-SOUS-BOIS



Fouad El Kouradi
AULNAY-SOUS-BOIS



Karine Lanchas-Vicente
AULNAY-SOUS-BOIS



Séverine Maroun
AULNAY-SOUS-BOIS



Paulo Marques
AULNAY-SOUS-BOIS



Sabrina Missour
AULNAY-SOUS-BOIS



Chantal Moreau
AULNAY-SOUS-BOIS



Sébastien Morin
AULNAY-SOUS-BOIS



Amélie Pinheiro
AULNAY-SOUS-BOIS



Alain Ramadier
AULNAY-SOUS-BOIS



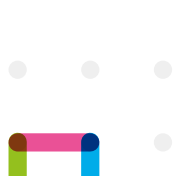
Aïssa Sago
AULNAY-SOUS-BOIS



Leïla Abdellaoui
AULNAY-SOUS-BOIS



Fleury Drieu
AULNAY-SOUS-BOIS



Aude Lagarde
Maire
DRANCY



Jacqueline Bouthors
DRANCY



Grégory Chavaroc
DRANCY



Romain Dachiville
DRANCY



Hanane Faouzi
DRANCY



Jean-Christophe Lagarde
DRANCY



Muriel Lagneau
DRANCY



Michel Lastapis
DRANCY



Myriam Mabire-Loison
DRANCY



Anthony Mangin
DRANCY



Odette Mendes
DRANCY



Jean-Luc Millard
DRANCY



Gilles Saulière
DRANCY



Georges-Marie Yerro
DRANCY



François Zangrilli
DRANCY



Rachid Belouchat
DRANCY



Quentin Gesell
Maire
DUGNY



Marie Claude Collet
DUGNY





Thierry Meignen
Maire
LE BLANC-MESNIL



Karim Boumedjane
LE BLANC-MESNIL



Patricia Bour
LE BLANC-MESNIL



Julien Carré
LE BLANC-MESNIL



Bo Han
LE BLANC-MESNIL



Carmen Hernandez-Hersemeule
LE BLANC-MESNIL



Bénédicte Lefèvre
LE BLANC-MESNIL



Brigitte Lemarchand
LE BLANC-MESNIL



Karine Meyer
LE BLANC-MESNIL



Jean-Marie Musquet
LE BLANC-MESNIL



Micaël Vaz
LE BLANC-MESNIL



Karima Khatim
LE BLANC-MESNIL



Didier Mignot
LE BLANC-MESNIL



Jean-Baptiste Borsali
Maire
LE BOURGET



Marie-Lyne Da Costa
LE BOURGET



Denis Desrumaux
LE BOURGET



Stéphane Blanchet
Maire
SEVRAN



Jean-François Baillon
SEVRAN



Mériem Benammour
SEVRAN



Marwa Braihim
SEVRAN



Laurent Chantrelle
SEVRAN



Abdelouahab Cheriguene
SEVRAN



Najat Mabchour
SEVRAN



Chérifa Mekki
SEVRAN



Serge Moulinneuf
SEVRAN



Gérald Prunier
SEVRAN



Philippe Geffroy
SEVRAN



François Asensi
Maire
TREMBLAY-EN-FRANCE



Virginie de Carvalho
TREMBLAY-EN-FRANCE



Nicole Duboé
TREMBLAY-EN-FRANCE



Olivier Guyon
TREMBLAY-EN-FRANCE



Amel Jaouani
TREMBLAY-EN-FRANCE



Pierre Laporte
TREMBLAY-EN-FRANCE



Julien Turbian
TREMBLAY-EN-FRANCE



Lino Ferreira
TREMBLAY-EN-FRANCE



Martine Valletton
Maire
VILLEPINTE



Farida Adlani
VILLEPINTE



Youssef Jiar
VILLEPINTE



Max Maran
VILLEPINTE



Christine Perron
VILLEPINTE



Monique Verté
VILLEPINTE



Nelly Roland Iriberry
VILLEPINTE



Mélissa Yousseuf
VILLEPINTE



HORIZONS
2020-2030

GRANDS PROJETS D'AVENIR : VUE PROSPECTIVE



180 ha
de quartiers
aménagés

AULNAY-SOUS-BOIS

VAL FRANCILIA

En 2024, l'ancien site PSA deviendra un quartier mixte (logements, commerces, parc naturel et paysager) comptant un campus de formation ainsi qu'un pôle logistique et un centre d'exploitation du Grand Paris Express.



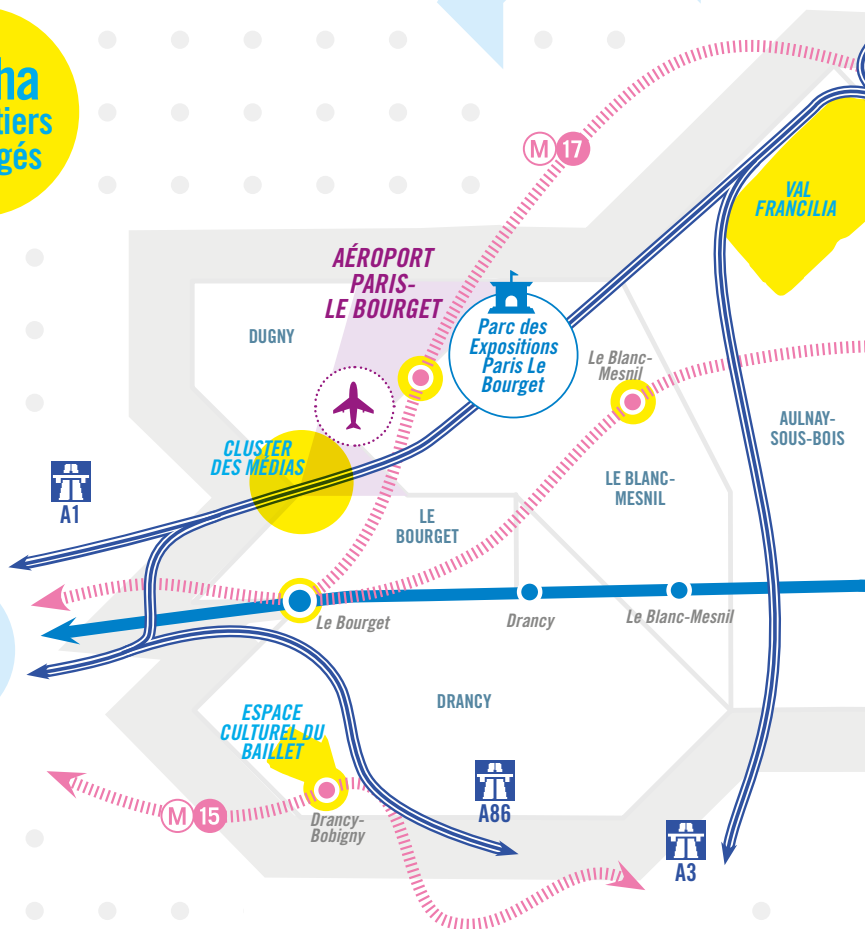
DUGNY ET LE BOURGET

CLUSTER DES MÉDIAS - JOP 2024

Durant les Jeux de Paris 2024, le site accueillera 25 000 journalistes du monde entier au Centre des médias, un nouveau quartier de ville au Village des médias ainsi que 2 sites de compétition (escalade et tir).

JOP
2024
2 sites de
compétition

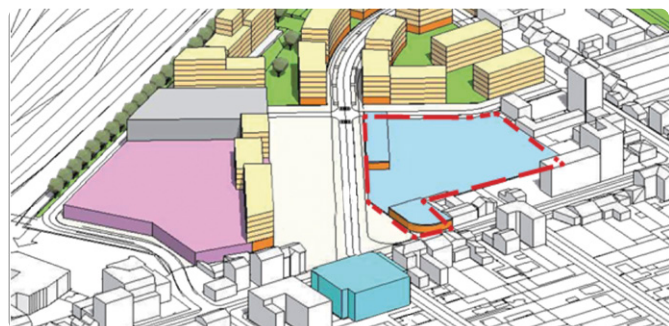
PARIS
À 15 MN
EN RER B



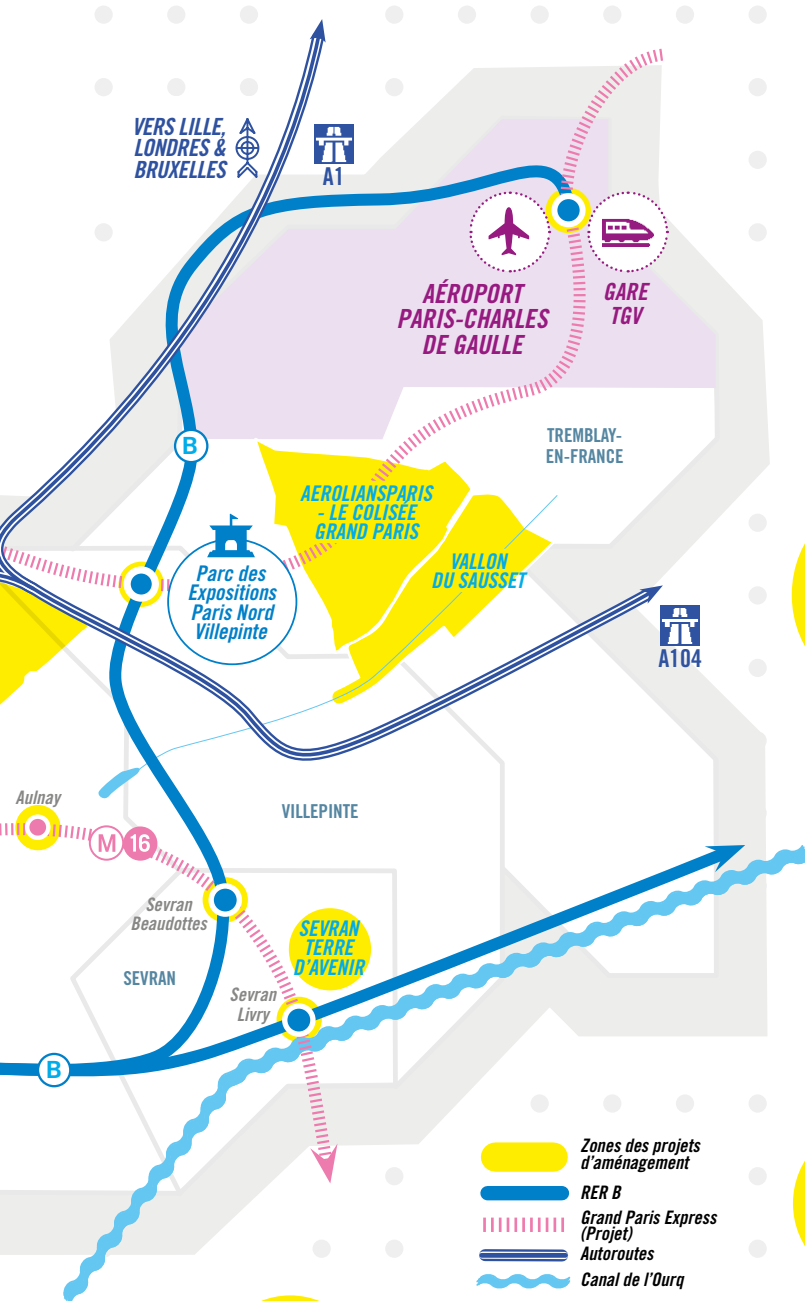
DRANCY

ESPACE CULTUREL DU BAILLET

En 2023, cet équipement culturel d'envergure, intégré au futur quartier du Baillet, abritera un théâtre de 750 places, trois salles de cinéma et une grande salle polyvalente de plus de 1 000 places.



DR



120 ha



SEVRAN

SEVRAN TERRE D'AVENIR

En 2024, un quartier intégré dans la ville et des développements innovants tels que Cycle Terre ou Terre d'Eau et de Culture, un lieu sport-nature-loisirs doté d'une vague de surf artificielle, verront le jour.

TREMBLAY-EN-FRANCE

AEROLIANS PARIS - LE COLISÉE GRAND PARIS

En 2023, le parc d'affaires international présentera une offre tertiaire, des activités de logistique à haute valeur ajoutée et des locaux mixtes destinés aux TPE-PME dans un cadre innovant et durable. En son sein, le Colisée Grand Paris, une arène sport et spectacle de 9 500 places fera rayonner le territoire.



200 ha
de terrains
aménagés

VILLEPINTÉ

VALLON DU SAUSSET

En 2025, ce projet d'aménagement hydraulique et paysager aura permis de préserver le vallon du Sausset à travers la renaturation des berges du ru du Sausset et à prévenir les risques naturels grâce à deux espaces de rétention paysagers et un barrage pour la rétention des pluies les plus importantes.



45 ha

GARES DU GRAND PARIS EXPRESS

9
nouvelles
gares

En 2030, pas moins de 9 gares et trois lignes (15, 16, 17) du nouveau métro automatique du Grand Paris connecteront les 8 villes du territoire à la métropole.



LES GRANDS DÉFIS À RELEVER

De par sa position stratégique et sa vitalité économique, Paris Terres d'Envol pourrait mieux irriguer l'ensemble du territoire, favorisant notamment l'emploi local. Construit historiquement autour des grandes infrastructures de transport, il parvient difficilement à créer un tissu urbain fluide et agréable. Ce sont là autant de défis à relever les prochaines années pour lui donner plus de cohérence auprès des habitants et lui permettre d'assumer pleinement son rôle de moteur des échanges avec le monde.

LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DOUCES

LA FORMATION DES JEUNES



Plus jeune territoire de France métropolitaine, avec 30,2 % de la population ayant moins de 20 ans, il compte cependant une part importante de non diplômés et un des plus forts taux de chômage de la métropole du Grand Paris. Un travail a été mené afin que les grands projets de développement : gares du Grand Paris Express, accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024, chantiers de rénovation urbaine puissent, à travers les chartes d'emploi et d'insertion, faciliter l'accès à l'insertion et à la formation des jeunes. Pour poursuivre ce travail, plusieurs pistes sont à approfondir : des liens à renforcer avec les acteurs locaux de la formation tels que les missions locales, la valorisation des métiers de la construction et plus largement, un soutien appuyé pour développer l'offre de formation sur le territoire.



Doté d'un tissu urbain fragmenté, le territoire connaît plusieurs dysfonctionnements en termes de mobilité. D'une part, les déplacements ne sont pas facilités en raison des coupures urbaines liées aux grandes infrastructures de transport. D'autre part, les réseaux routiers existants souffrent, quant à eux, d'une importante congestion. Face à la place prépondérante de l'automobile et au manque d'infrastructures dédiées aux modes actifs, la mise en place d'un Plan local de déplacements et la gestion de certains pôles gares, y compris des futures gares du Grand Paris Express, constitueront d'importants leviers en vue d'encourager les mobilités douces, notamment la pratique du vélo.

LA VILLE DURABLE



La proximité des deux aéroports internationaux et des grands axes routiers, le parc de logement aujourd'hui vieillissant (68 % datant d'avant 1975) constituent des freins à la transition énergétique et écologique. En vue de bâtir une ville durable et agréable à vivre, le territoire pourra s'appuyer



sur son patrimoine naturel, notamment ses deux parcs classés Natura 2000 (parc du Sausset et parc de la Poudrerie) qu'il pourrait d'autant mieux valoriser. Le lancement du Plan climat-air-énergie décliné en 21 actions, la gestion des réseaux de chaleurs ou des projets tels que celui du vallon du Sausset sont d'autres points d'appui pour l'amélioration du cadre de vie des habitants.

LA TRANSITION NUMÉRIQUE



Le faible déploiement de la fibre optique constitue une problématique majeure du territoire. Être raccordable à la fibre est devenu un élément d'attractivité et un véritable critère d'implantation pour certaines entreprises. Elles en ont aussi besoin pour se développer, qu'elles fassent partie du secteur numérique, des industries créatives ou d'autres secteurs, qu'elles soient petites, moyennes ou micro-entreprises.

Soutien à la création d'entreprises

En 2016, Aïcha Benlahcen fait des travaux dans son appartement de Tremblay-en France. « Cela m'a donné l'idée de monter une société de matériel de construction » sourit-elle. À 45 ans, elle possède une formation de gestion mais aucune expérience en création d'entreprise. Croire en son projet ne suffit pas à éviter les écueils. « J'ai décidé de demander de l'aide. J'ai appelé la Boutique Club Emploi à Tremblay-en-France, ils m'ont orienté vers le service création d'entreprises de Paris Terres d'Envol » raconte-t-elle aujourd'hui. Premier rendez-vous en octobre 2016. Six mois après, son activité est lancée. « Paris Terres d'Envol m'a tout apporté ! s'enthousiasme-t-elle. Quelqu'un qui a cru en moi dès le démarrage, un réseau, mes premiers clients... J'ai suivi tous les conseils que l'on m'a donnés. C'est plus qu'un coup de pouce, c'est un vrai soutien ». Après BL Factory, sa première société, elle ouvre ensuite une deuxième société, de travaux cette fois, ABMT aménagement. « Aujourd'hui ma stratégie c'est d'y aller doucement mais sûrement » précise Aïcha Benlahcen. Ses sociétés font tout de même des bénéfices et elle a 4 salariés. Elle prévoit même plusieurs embauches dans le département d'ici à la fin de l'année. « Il faut oser et j'ai été soutenue pour le faire. J'ai de très bonnes perspectives pour l'avenir » dit-elle. La Tremblaysienne a également bénéficié d'un prêt d'honneur d'Initiative Grand Est Seine-Saint-Denis.

AÏCHA BENLAHCEN – TREMBLAY-EN-FRANCE



ILS TÉMOIGNENT ...

Gestion des déchets



Composter ses déchets, Philippe y pensait depuis un moment. Ce Villepintois, qui vit dans un pavillon s'est tourné vers le territoire pour obtenir un composteur. « La formation a eu lieu en visioconférence, et nous avons pu poser des questions. Les informations sont nécessaires, parce qu'il faut réussir son compost et savoir par exemple comment éviter les rongeurs » explique-t-il. Ce composteur va alléger les poubelles alimentaires de cette famille de quatre personnes mais aussi ses déchets verts. « Avant quand je tondais la pelouse, ou que j'arrachais les pieds de tomate du potager en fin de saison, je mettais tout dans des sacs de déchets verts. Désormais tout va aller au compost et ça sera parfait pour mettre sur le potager au printemps prochain ! » se réjouit Philippe.

PHILIPPE – VILLEPINTE

AU SERVICE DU PUBLIC



Aide à la rénovation énergétique

Lila est propriétaire d'un pavillon à Drancy depuis 1990. En 2017, elle entend parler des aides à la rénovation énergétique par le bouche-à-oreille. Une conseillère de l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) lui explique les démarches à suivre pour bénéficier des différentes aides. « Le dossier a été un peu long à monter, entre les entreprises RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) à contacter, les devis à établir... Mais cela valait le coup, ça m'a changé la vie ! » s'exclame-t-elle. Lila vit dans une maison construite en 1923, mal isolée. « Il faisait froid l'hiver et j'avais une grosse facture d'énergie », ajoute-elle. Au menu des travaux : une chaudière à condensation, des radiateurs neufs, l'isolation et la réfection de la toiture. Le tout a coûté 21 000 €. « L'Anah m'a versé 10 000 €, le territoire Paris Terres d'Envol 2 000 €, le département de Seine-Saint-Denis 2 000 €. Sans ça je n'aurais pas pu faire les travaux » ajoute Lila. Les travaux se sont terminés en février 2020 et elle voit déjà le gain sur sa facture d'énergie mais surtout un gain immense en confort au quotidien.

LILA – DRANCY

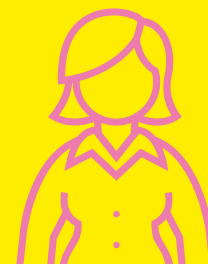
ILS TÉMOIGNENT...



Bourse au permis de conduire

Étudiante infirmière, Vanessa, sevranaise de 22 ans, s'est posée la question en 2019 de passer le permis de conduire. « *Je savais que j'aurais besoin d'avoir le permis pour ma future vie professionnelle. La mission locale m'a parlé du dispositif de Paris Terres d'Envol* » raconte-t-elle. La jeune femme remplit alors un dossier de demande de bourse au permis. Une fois l'accord de subvention obtenu, elle reçoit un premier chèque de 300 euros pour financer l'inscription aux épreuves du code de la route. Cette étape validée, elle reçoit un second chèque de 700 € pour financer les heures de cours de conduite. « *Pour faire les heures de bénévolat auxquelles nous nous engageons en contrepartie, j'ai choisi l'Association humanitaire pour le développement des pays du tiers monde (AHDPM) à Sevrans* » explique Vanessa. Une expérience enrichissante, qui lui a permis de découvrir des actions menées dans sa ville. Au final, après un échec à l'épreuve pratique du permis de conduire, elle a dépensé 1000 €. « *C'est plus qu'un coup de pouce pour moi, car si je n'avais pas eu cette bourse, je n'aurais pas passé par le permis. Car en plus du financement, cela m'a apporté la motivation supplémentaire dont j'avais besoin pour m'y mettre sérieusement* » sourit Vanessa. Elle a finalement décroché le précieux sésame avant l'été 2020.

VANESSA, SEVRAN



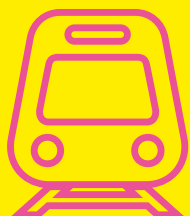
Partenariats entreprises

Début 2018, le groupe Eiffage remporte l'appel d'offres pour la construction des infrastructures de la ligne 16 du Grand Paris express, de la future gare de Saint-Denis-Pleyel au centre de maintenance d'Aulnay-Sous-Bois. Un contrat qui les engage à respecter plusieurs clauses en terme d'emploi avec la société du Grand Paris et les deux territoires traversés : Paris Terres d'Envol et Plaine commune. En tout, 5 % des heures nécessaires à la réalisation des prestations sur la durée du marché sont réservées à un public éloigné de l'emploi. « *Pour l'insertion, cela correspond à 500 000 heures à réaliser entre mai 2018, date de début de l'installation du chantier et novembre 2023* » précise Sophie Legoupil, Directrice relations territoriales chez Eiffage. Un groupe qui ouvre encore les bras à des candidats, faute de trouver suffisamment de personnel. « *Nous avons fait tout ce qui était possible, salons, rendez-vous... Seulement nous n'arrivons pas à redorer le blason du BTP. Nos métiers n'attirent pas, alors qu'il y a toujours de l'emploi.* »

Par ailleurs, 20 % du prix HT des marchés est réservé aux TPE/PME. « *Nous avons fait appel à des sociétés présentes sur le territoire de Paris Terres d'Envol dans des domaines moins techniques mais tout aussi importants. Une société de gardiennage, un traiteur, un imprimeur... Nous avons travaillé avec 55 entreprises du territoire pour un montant de prestation s'élevant, à fin juin 2020, à 6,3 M€* » détaille Sophie Legoupil. « *Avec le territoire, un vrai partenariat s'est noué. Paris Terres d'Envol me faisait parvenir des recommandations suivant nos besoins. Si Eiffage remporte l'appel d'offres sur les gares, nous continuerons à garder ces contacts* » assure Sophie Legoupil.

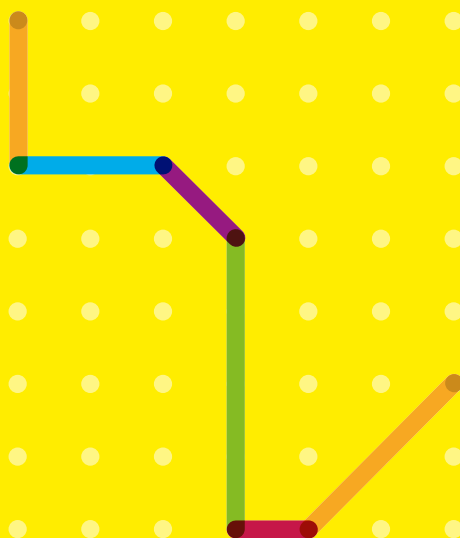
Pendant le confinement, sollicité par le territoire, le groupe Eiffage a d'ailleurs donné des charlottes et des surchaussures au centre hospitalier intercommunal Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois.

SOPHIE LEGOUPIL, DIRECTRICE DES RELATIONS TERRITORIALES D'EIFFAGE



Directeurs de la publication : Bruno Beschizza, Président de Paris Terres d'Envol, Jacques Verbrugghe, Directeur général des services. **Rédaction et suivi de production :** Direction de la communication. **Conception graphique :** La Flying Vaca. **Crédits photos :** © Mairie Aulnay/J.Tomas (p.3, 42, 43, 44) © Gwen Le Bras pour Groupe ADP (p.2-3, 40-41) © Grégory Loth - Drone Up (p.4-5, 21) © Alain Leduc pour Groupe ADP (p.12) © SIAE 2019 Anthony Guerra & Alex Marc (p.14-15) © Apur (p.16) © Gilles Durey (p.16, 25, 26, 27) © Sogeprom / Demathieu & Bard Immobilier - Hardel Lebihan, MGAU - Bourbouze Graindorge, Bathilde Millet, Bartolo Contré, ITAR, NRA - D'Ici Là, Sébastien Sosson (p.26) © Eric Audras (p.17, 35) © Jean-Yves Lacote (p.18) © Julia Winding Architectes Arte Factory (p.18, 49) © Richez Associés (p.19) © DR Mairie de Drancy (p.20) © Apur David Boureau (p.23) © Ville de Tremblay-en-France (p.24) © Benoit Grimbert (p.25, 49) © Henri Perrot (p.27) © Société du Grand Paris / Olivier Brunet (p.28) © Fabrice Iaconelli (p.29, 31, 34) © Coriance Dominique Dugay (p.30, 31) © Adobe Stock (p.35) © Richez Associés (p.48) © Paris 2024 Air image + Populous Luxigon (p.48) Berranger & Vincent Architectes pour Société du Grand Paris (p.49). **Impression :** La Station Graphique. **Décembre 2020**

BILAN D'ACTIVITÉ 2016-2019



Paris Terres d'Envol
BP 10018 - 93 601
Aulnay-sous-Bois cedex
01 48 17 02 80

contact@paristde.fr
paristerresdenvol.fr


P A R I S
TERRES D'ENVOL

Aulnay-sous-Bois / Drancy / Dugny / Le Blanc-Mesnil
Le Bourget / Sevran / Tremblay-en-France / Villepinte